



**Universität
Zürich** ^{UZH}

Baromètre 2011 des jeunes arrivant sur le marché du travail après une formation professionnelle initiale

**Rapport commandé par l'Office fédéral de la formation professionnelle
et de la technologie (OFFT)**

Moniteur du Marché d'Emploi Suisse

Sommaire

Introduction	1
1 Le passage de la formation professionnelle au marché du travail	2
2 Chômage et situation professionnelle à l'entrée sur le marché du travail	4
2.1 Chômage inscrit	4
2.2 Chômage de longue durée et chômage multiple	9
2.3 Situation professionnelle durant les premières années suivant la fin de la formation	9
3 Evolution du nombre de jeunes arrivant sur le marché du travail	11
3.1 Variations du nombre et de la nature des diplômés	11
3.2 Engagement dans l'entreprise formatrice après la fin de l'apprentissage	13
4 Evolution de la demande pour les jeunes arrivant sur le marché du travail.....	14
4.1 Evolution des offres d'emploi pour les jeunes arrivant sur le marché du travail.....	14
4.1.1 Etendue de l'offre d'emploi pour les jeunes arrivant sur le marché du travail.....	15
4.1.2 Composition de l'offre d'emploi pour les jeunes arrivant sur le marché du travail	17
4.1.3 Différences entre l'offre d'emploi pour les jeunes diplômés en mars et en septembre ...	20
4.2 Licenciements et changements de poste involontaires	21
5 Conclusions	22
Liste des abréviations	24
Termes et définitions	24
Bibliographie	26
Aperçu de la méthodologie	27
Impressum / Contact	27

Introduction

Réussir le passage de la formation professionnelle au marché du travail est une condition essentielle pour que les jeunes adultes s'intègrent avec succès dans la vie professionnelle. Dans ce contexte, le Baromètre 2011 des jeunes arrivant sur le marché du travail après une formation professionnelle initiale (ci-après « Baromètre 2011 ») s'attache à décrire la situation professionnelle des jeunes venant d'obtenir leur diplôme¹ qui entrent sur le marché du travail. Ce rapport développe notamment la question de l'évolution du *chômage et de la situation professionnelle* au moment de l'entrée sur le marché du travail. Le Baromètre 2011 se penche par ailleurs sur le développement du *marché de l'emploi pour les jeunes diplômés de la formation professionnelle initiale*. A la différence de la première publication du baromètre l'année dernière, cette nouvelle version met davantage l'accent sur l'évolution actuelle du marché de l'emploi des jeunes professionnels qualifiés.

Le Baromètre 2011 est rédigé par le Moniteur du Marché d'Emploi Suisse en automne, sur mandat de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT). Ce rapport a pour but d'informer, de façon concise, sur l'évolution du marché de l'emploi des jeunes professionnels qualifiés. Les méthodes et les indicateurs utilisés sont décrits avec précision dans la version détaillée du Baromètre 2010 (Sacchi & Salvisberg, 2011).

Nous tenons à exprimer nos remerciements à Philipp Theiler et à Bernhard Weber pour avoir coordonné ce rapport, respectivement du côté de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) et de celui du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO).

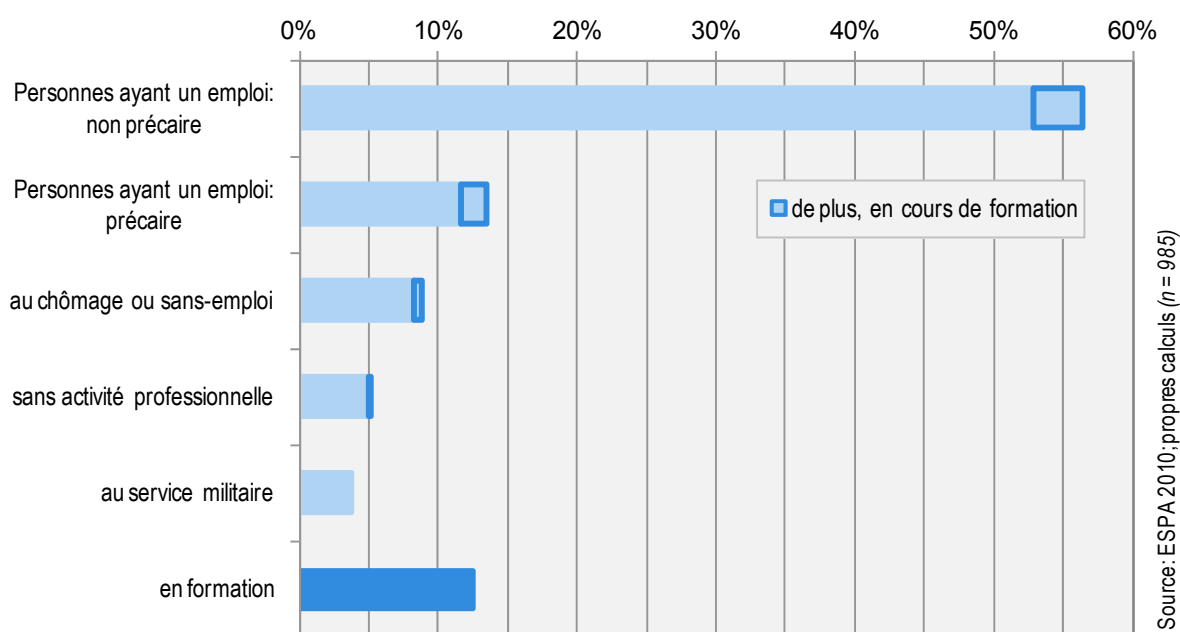
¹ Dans le présent rapport, le masculin est employé pour désigner les personnes des deux sexes.

1 Le passage de la formation professionnelle au marché du travail

L'année dernière, près de 68 500 jeunes ont achevé leur formation professionnelle initiale en Suisse, ce qui représente une augmentation de 4 % par rapport à l'année précédente. A la fin de leur formation professionnelle, les jeunes diplômés s'engagent dans des voies très différentes : tandis qu'une majorité commence sa recherche d'emploi, d'autres sont engagés dans leur entreprise formatrice, suivent une formation complémentaire, accomplissent leur service militaire, partent en voyage ou mettent un terme à leur activité professionnelle, par exemple pour fonder une famille.

L'évaluation suivante met en lumière, à partir de l'enquête suisse sur la population active (ESPA), la situation très diversifiée des jeunes diplômés qui viennent d'achever une formation professionnelle initiale.² Comme le montre le graphique, environ 70 % des jeunes diplômés de formation professionnelle initiale exercent une activité professionnelle, parmi lesquels 80 % ont réussi à trouver une occupation non précaire. Près de 14 % d'entre eux se trouvent par contre dans une situation professionnelle précaire.³ A peine 9 % des jeunes diplômés sont pour leur part sans activité professionnelle et en recherche d'emploi. Par ailleurs, 5 % n'ont pas d'activité professionnelle, sans pour autant être en recherche d'emploi, et 4 % accomplissent leur service militaire. Enfin, environ 18 % des diplômés ont commencé une formation complémentaire, qu'ils accomplissent pour un tiers en cours d'emploi (« de plus, en cours de formation »). La représentation montre clairement que les jeunes diplômés suivent des voies très différentes à l'issue de leur formation et que le passage à la vie active ne se fait pas toujours sans heurts.

Graphique 1 Situation professionnelle des jeunes diplômés immédiatement après leur formation (2010)



Le Baromètre 2011 étudie la situation professionnelle des jeunes diplômés immédiatement après la fin de leur formation professionnelle initiale. Ceux-ci seront par la suite désignés sous le nom de « *jeunes arrivant sur le marché du travail* ». Ne sont pas pris en considération les jeunes diplômés qui entament une formation complémentaire immédiatement après l'obtention de leur diplôme et qui renoncent

² Base: les personnes diplômées en 2009 et en 2010, dont l'obtention du diplôme remonte en moyenne à huit mois.

³ La majorité des emplois précaires n'est constatée que sur une période d'un an maximum (concerne 8% des diplômés). D'après la définition de l'OFS, sont considérées en situation précaire les personnes actives avec des emplois limités à moins de douze mois ou des occupations marginales, celles qui travaillent dans l'entreprise familiale ou les indépendants sans employé. Le travail à domicile ne peut plus être pris en considération dans le baromètre de cette année, car ce renseignement manque dans les données de l'ESPA 2010.

ainsi à exercer une activité professionnelle. Ceci concerne actuellement environ un diplômé sur huit (barre bleue foncée sur le schéma). Tous les jeunes diplômés qui suivent une formation *en cours d'emploi* sont en revanche pris en considération.⁴ Ainsi, les analyses portant sur l'évolution du chômage se fondent uniquement sur les personnes actives (points 2.1 et 2.2).⁵

Comme le montre le Baromètre 2010, 40 % des jeunes arrivant sur le marché du travail sont engagés par leur entreprise formatrice à l'issue de leur formation. Le présent rapport met cependant davantage l'accent sur la majorité des jeunes arrivant sur le marché du travail qui, au plus tard après les examens finaux en automne, commencent à chercher un emploi. La plupart de ces jeunes arrivant sur le marché du travail aspirent à trouver un poste qualifié, où ils pourront mettre en pratique les aptitudes acquises lors de leur formation. Durant la recherche d'emploi, ces jeunes sont en concurrence directe avec un nombre beaucoup plus élevé de professionnels qualifiés qui sont déjà depuis longtemps dans la vie active et qui disposent d'expérience. Si les jeunes ne trouvent aucun emploi adéquat dans le métier appris, ils peuvent accepter un travail sans relation avec les connaissances et les aptitudes acquises durant la formation professionnelle, s'inscrire au chômage ou envisager une formation continue.

Le passage de la formation au marché du travail, et, par conséquent, à la période de recherche d'emploi qui est désormais pratiquement inévitable, va donc de pair avec un risque de chômage accru. C'est la principale raison pour laquelle les jeunes sont plus fortement touchés par le chômage que les personnes plus âgées (Weber & Duttweiler, 2010 ; Bell & Blanchflower, 2010). Cette situation transitoire particulière peut également expliquer pourquoi le chômage des jeunes – en Suisse et ailleurs – est particulièrement sensible à la conjoncture (OCDE, 2008). Les variations du chômage conjoncturel touchent dans une bien plus forte mesure la catégorie des jeunes arrivant sur le marché du travail, bien que le niveau moyen du chômage des jeunes en Suisse soit et ait toujours été, en comparaison internationale, nettement plus faible qu'ailleurs (Scarpetta, Sonnett et Manfredi, 2010).

Comme le montre le Baromètre 2010 (Sacchi & Salvisberg, 2011), le chômage au moment de l'entrée sur le marché du travail a durablement augmenté au cours des phases similaires de la conjoncture, et ce de façon plus marquée que pour les professionnels qualifiés expérimentés. Les conclusions tirées jusqu'à présent de l'évolution de la part des offres d'emploi pour les jeunes arrivant sur le marché du travail semblent indiquer que l'augmentation durable du chômage des jeunes au moment de l'entrée dans la vie active est liée aux exigences de plus en plus élevées des employeurs en matière d'expérience professionnelle et de formation continue. Il s'agit en effet d'exigences que les jeunes arrivant sur le marché du travail ne sont manifestement pas en mesure de satisfaire. La hausse des attentes des entreprises à l'égard de la qualification est un fait bien documenté, notamment par des ouvrages abordant le lien entre *l'évolution des technologies et de l'organisation du travail et la demande de qualification* (« skill-biased technological change », traités par exemple par Levy & Murnane, 2003 ; Goos, Manning & Salomons, 2009 ; pour la Suisse Sacchi, Salvisberg & Buchmann, 2005). La hausse des exigences a également pour effet d'augmenter les temps d'acclimatation, ce qui peut décourager une entreprise d'engager un jeune qui vient de terminer sa formation et ne peut faire valoir aucune expérience professionnelle. Cela peut expliquer pourquoi de plus en plus d'entreprises exigent de l'expérience ou l'accomplissement de formations continues spécialisées lorsqu'elles mettent un poste au concours, ce qui réduit d'autant les offres d'emploi adéquates pour les jeunes arrivant sur le marché du travail (cf. aussi Müller, 2011). Par ailleurs, la forte tendance à la *flexibilisation du personnel* de même que la *pression croissante sur les coûts* peuvent avoir pour effet de réduire sensiblement le nombre d'offres d'emploi adaptées pour les jeunes arrivant sur le marché du travail (cf. Kalleberg, 2003). Ces évolutions accentuent la pression du temps et accroissent le volume de travail du personnel fixe, avec pour résultat un personnel réduit, qui a de moins en moins de temps à consacrer à la phase d'acclimatation des nouveaux collaborateurs. Les chances d'embauche des jeunes arrivant sur le mar-

⁴ Les personnes effectuant leur service militaire sont classées dans les différentes catégories en fonction de leur statut sur le marché du travail.

⁵ Conformément à la définition de l'ESPA, à l'exception des apprentis.

ché du travail peuvent ainsi en pâtir, car ceux-ci, en raison de leur manque d'expérience, ont besoin d'un encadrement plus soutenu au début. Dans un tel contexte, il est essentiel d'évaluer l'évolution actuelle du marché de l'emploi pour les jeunes arrivant dans le monde du travail dans un cadre temporel plus long, englobant si possible plusieurs cycles conjoncturels. Dans la mesure où les données le permettent, le rapport de cette année inclut donc également les évolutions à plus long terme.

2 Chômage et situation professionnelle à l'entrée sur le marché du travail

Dans ce chapitre, nous nous intéresserons tout d'abord à l'évolution du chômage et de la situation professionnelle des jeunes qualifiés venant d'achever une formation professionnelle initiale. Pour ce faire, nous comparerons d'une part les jeunes professionnels qualifiés (c'est-à-dire les jeunes entre 18 et 25 ans avec un diplôme de formation professionnelle initiale) avec des personnes du même âge *sans* formation postobligatoire.⁶ Cette comparaison nous permettra de déterminer dans quelle mesure l'obtention d'un diplôme de formation professionnelle initiale influe sur le chômage et la situation professionnelle durant les premières années de la vie active. Nous établirons d'autre part un parallèle entre la situation professionnelle de ces deux groupes de jeunes et celle d'adultes aux qualifications comparables se trouvant en plein dans leur vie active (entre 26 et 54 ans). Cette démarche permettra de dégager l'évolution de la situation professionnelle des jeunes par rapport à celle de personnes plus âgées possédant des qualifications similaires.

Les deux premiers points traiteront plus particulièrement du chômage inscrit (2.1), de l'évolution du chômage de longue durée et du chômage multiple (2.2). Dans un autre point, nous nous pencherons ensuite plus attentivement sur la situation professionnelle des jeunes arrivant sur le marché du travail en prenant également en considération les occupations précaires (2.3).

2.1 Chômage inscrit

Entre octobre 2010 et septembre 2011, en moyenne près de 12 900 jeunes entre 18 et 25 ans issus de la formation professionnelle initiale se sont inscrits au chômage auprès d'un office régional de placement (ORP). Face à eux, près de 6200 jeunes sans formation postobligatoire et de la même tranche d'âge étaient dans la même situation. Par rapport à la période précédente, on observe un net recul de ces chiffres pour les deux groupes de jeunes considérés, respectivement de 27 % et de 29 %. Les deux groupes de jeunes ont en effet dans une large mesure profité de l'évolution favorable de la conjoncture, bien que le nombre total des chômeurs ait pourtant baissé de façon bien moins marquée (- 19 %).

Ces chiffres absolus sont pris isolément et n'ont donc qu'une signification relative car le volume des groupes concernés peut lui aussi varier. Les taux de chômage correspondant aux deux groupes de jeunes sont représentés dans le *graphique 2*, dans lequel figurent également les taux de chômage des 26-54 ans possédant des qualifications comparables. Les taux correspondent à la part de chômeurs inscrits (selon la définition du SECO) dans la population active (sans les personnes en formation) des catégories d'âge et du niveau de formation concernés. Le volume des groupes de la population active considérés a été fourni par l'enquête suisse sur la population active (ESPA).⁷

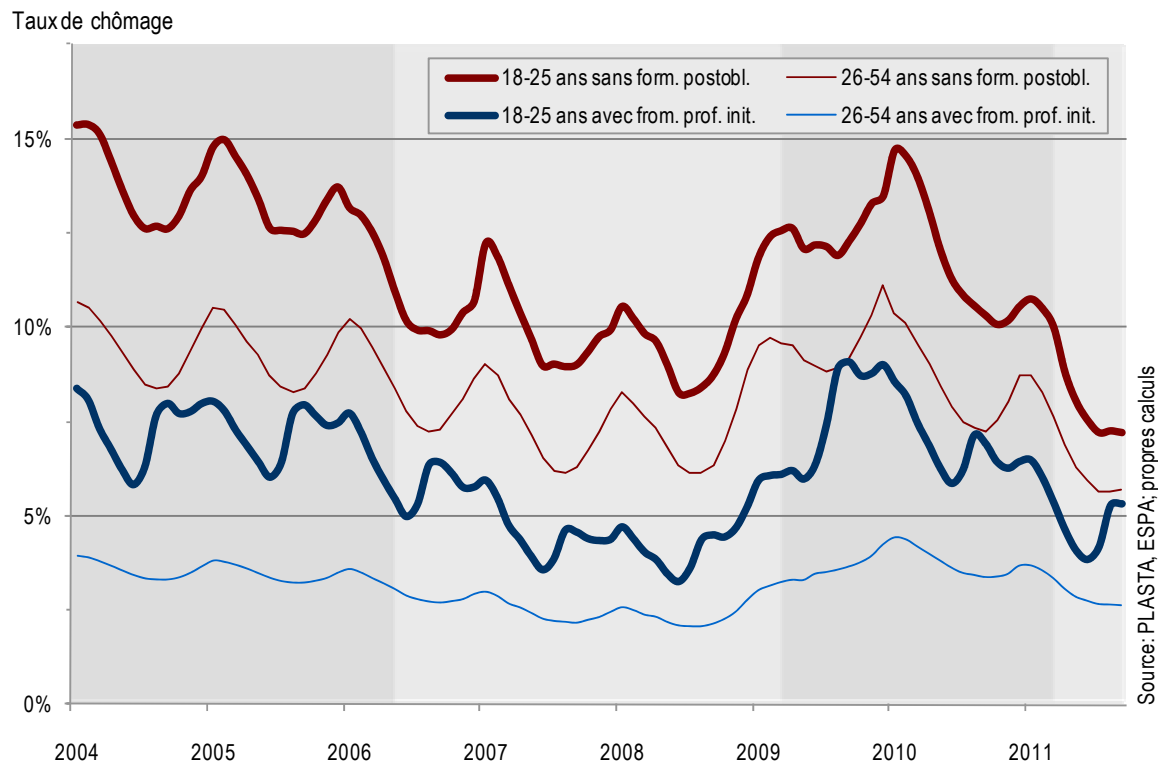
Les taux représentés dans le graphique montrent que le chômage a fortement reculé par rapport à l'année précédente, et ce dans les quatre groupes considérés. En septembre 2011, pour les professionnels qualifiés, ces taux étaient encore de 5,3 % pour les 18-25 ans et de 2,6 % pour les 26-54 ans et, pour le groupe sans formation postobligatoire, de 7,2 % pour les 18-25 ans et de 5,7 % pour les 26-54 ans. Il ressort également que les quatre groupes ont été touchés par le chômage dans les mêmes proportions que l'année dernière.

6 Il n'est malheureusement pas possible d'identifier directement les jeunes professionnels qualifiés au chômage à l'aide des données PLASTA. Comme le montre une validation de différentes possibilités d'opérationnalisation, le groupe des 18-25 ans permet de saisir tant l'arrivée sur le marché du travail que la première phase d'insertion dans la vie professionnelle pour la grande majorité des jeunes.

7 Calculs propres sur la base des données du deuxième trimestre, voir aussi les remarques 20.

Première constatation: les jeunes mais aussi les adultes sans formation postobligatoire sont beaucoup plus souvent confrontés au chômage que les personnes de la même tranche d'âge au bénéfice d'une formation professionnelle initiale. Pendant l'année en cours, il apparaît que les taux de chômage des jeunes et des adultes sans formation postobligatoire sont en effet respectivement 1,7 et 2,2 fois plus élevés que chez les professionnels qualifiés de la même tranche d'âge (valeur moyenne janvier-septembre). L'achèvement d'une formation professionnelle initiale continue donc d'exercer un fort effet protecteur contre le chômage. Par ailleurs, en moyenne à long terme (depuis 2004), le taux de chômage des personnes sans formation postobligatoire est même respectivement 1,9 et 2,7 fois plus élevé que celui des professionnels qualifiés de la même tranche d'âge. Selon la tendance récente, les taux de chômage des deux groupes se sont donc légèrement rapprochés. Toutefois, certaines branches particulièrement importantes pour le groupe de personnes sans formation postobligatoire ayant finalement évolué favorablement, notamment celle de la construction, nous pourrions également nous trouver face à un phénomène passager. Il pourrait aussi s'agir d'un indice démontrant que l'effet protecteur de la formation professionnelle initiale est légèrement en baisse ; c'est une évolution qu'il faut donc continuer de surveiller.

Graphique 2 Taux de chômage selon l'âge et la formation (progression par mois, 2004-2011)



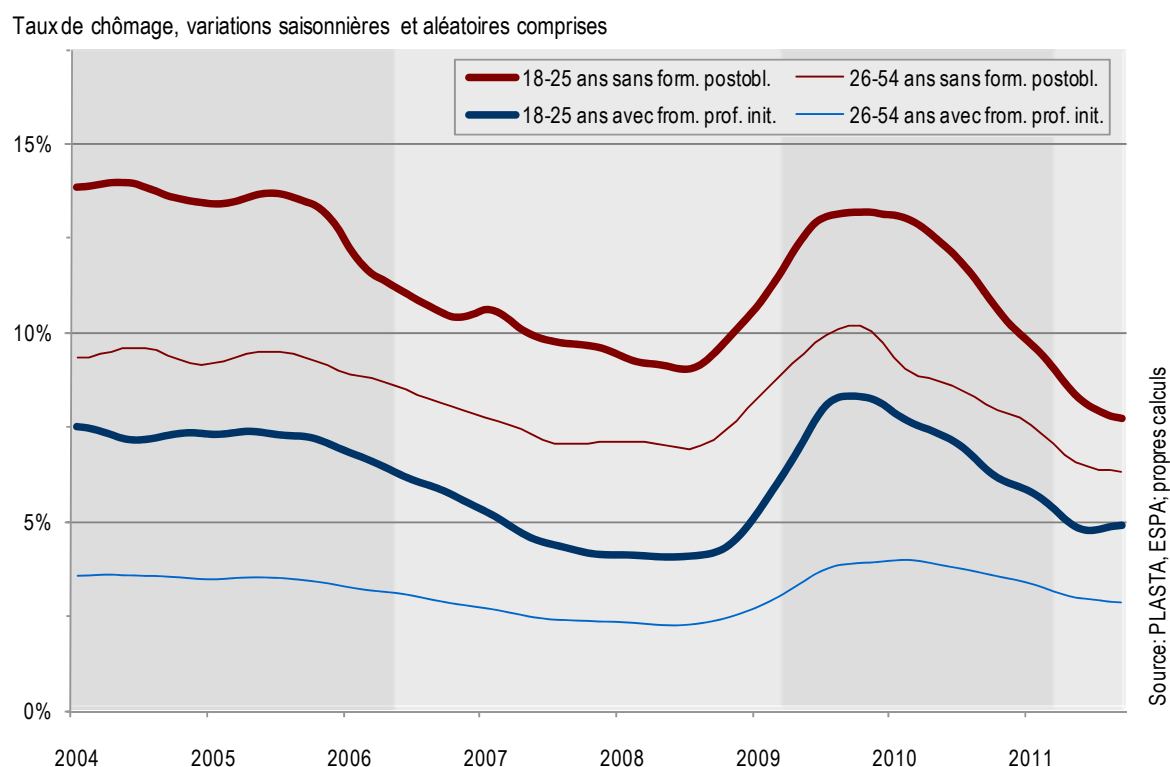
Deuxième constatation : il apparaît que les jeunes en général sont plus souvent victimes du chômage que les adultes ayant des qualifications comparables. En moyenne à long terme, les jeunes sans formation et les jeunes professionnels qualifiés sont respectivement 1,4 et 2 fois plus nombreux à être au chômage que les adultes avec une formation comparable. L'écart encore plus marqué enregistré chez les jeunes avec formation est dû aux difficultés caractéristiques qu'ils rencontrent lors de leur entrée dans la vie active. Il est à noter aussi que le chômage des jeunes professionnels qualifiés est nettement inférieur à celui des adultes sans formation postobligatoire (graphique 2).

Sur l'axe temporel, le graphique 2 laisse apparaître des variations saisonnières très marquées, qui se superposent avec les évolutions à long terme. En début d'année, les taux de chômage enregistrent une augmentation due à des raisons saisonnières dans les quatre groupes considérés. Chez les jeunes pro-

fessionnels qualifiés, une seconde hausse saisonnière, plus nette, est enregistrée en septembre lorsque les anciens apprentis entrent sur le marché du travail après les examens finaux. Au vu des variations saisonnières significatives, il est difficile, à l'aide du graphique 2, de se prononcer de façon définitive sur les évolutions à long terme. Le graphique suivant représente donc les taux de chômage sans les variations saisonnières et aléatoires.⁸

En se fondant sur les courbes épurées des variations saisonnières, on constate, depuis le passage de 2009 à 2010, un net recul des taux de chômage pour les quatre groupes, recul que l'on doit à la conjoncture favorable. Comme le montre également la tendance à long terme depuis 2004, l'évolution du chômage est étroitement liée aux *aléas de la conjoncture*. Lors des périodes de haute conjoncture (avec un taux de chômage inférieur à la moyenne, zones claires sur le graphique), le taux de chômage est en effet nettement plus bas que la moyenne à long terme et, dans les périodes de conjoncture défavorable (zones sombres), nettement plus élevé. Le chômage des jeunes, y compris celui des jeunes professionnels qualifiés, est quant à lui particulièrement sensible à l'évolution de la conjoncture, comme le montrent les variations entre les périodes de conjoncture indiquées en clair et en foncé. Il apparaît donc que les jeunes professionnels qualifiés et ceux sans formation postobligatoire ont fortement bénéficié de la conjoncture à nouveau favorable. Par ailleurs, les courbes épurées des variations saisonnières mettent en avant la récente tendance qui veut que le chômage touchant les personnes sans formation postobligatoire évolue de façon légèrement plus favorable que celui touchant les deux groupes de professionnels qualifiés. Ainsi, les taux épurés des variations saisonnières se situent légèrement en dessous du niveau de la dernière haute conjoncture de 2007 et 2008 pour les premiers, et légèrement au-dessus pour les seconds.

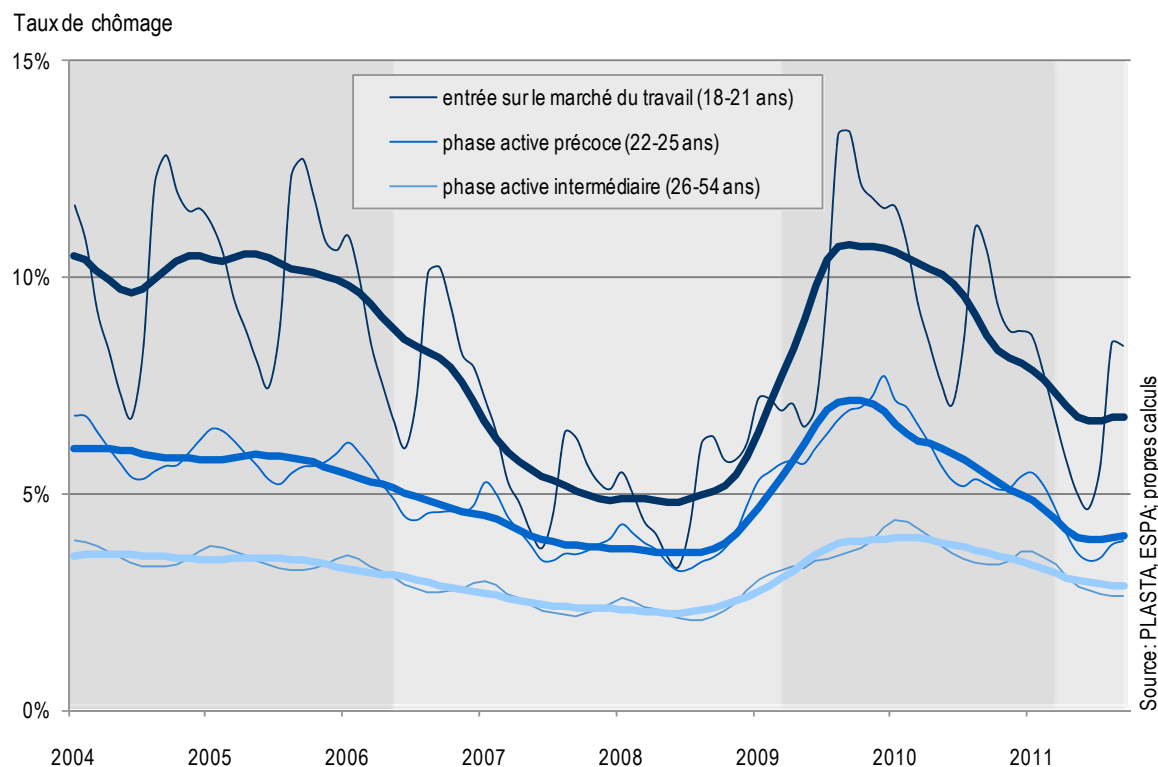
Graphique 3 **Taux de chômage sans les variations saisonnières selon l'âge et la formation (progression par mois, 2004-2011)**



⁸ Les données épurées des variations saisonnières et aléatoires ont été obtenues avec la méthode Censur I.

Pour mieux analyser l'évolution du chômage des jeunes arrivant sur le marché du travail, il est utile de subdiviser encore plus finement le groupe des jeunes professionnels qualifiés. Pour cela, nous avons choisi de faire la distinction entre les 18-21 ans et les 22-25 ans. Les premiers se situent dans l'âge typique d'« entrée sur le marché du travail », c'est en effet à cet âge que la grande majorité des diplômés de formation professionnelle initiale obtient son diplôme.⁹ Les 22-25 ans sont quant à eux *déjà entrés depuis peu sur le marché du travail* (« phase active précoce »), puisqu'ils ont généralement déjà accompli le passage à la vie active, sans toutefois disposer de l'expérience du groupe des 26-54 ans avec lesquels ils sont comparés (« phase active intermédiaire »).

Graphique 4 Taux de chômage des professionnels qualifiés par catégories d'âge détaillées (progression par mois, 2004-2011)



Le *graphique 4* montre l'évolution du chômage pour ces groupes de professionnels qualifiés en comparaison avec les professionnels plus âgés, qui sont dans leur phase active intermédiaire. Ici, les courbes désaisonnalisées ou non (respectivement les traits épais et les traits fins) sont représentées ensemble. Deux phénomènes retiennent particulièrement l'attention : d'une part, la hausse saisonnière très prononcée du chômage des personnes faisant leur entrée sur le marché du travail en automne, qui est logiquement beaucoup plus marquée chez le groupe situé à l'âge typique d'entrée sur le marché du travail que dans le *graphique 2*. Le recul rapide jusqu'en juin du taux de chômage suivant cette hausse permet de conclure qu'une grande partie des jeunes se trouvant au départ au chômage trouve une place relativement rapidement. D'autre part, il apparaît que les professionnels qualifiés situés à l'âge typique d'entrée sur le marché du travail continuent non seulement d'être plus touchés par le chômage durant l'année en cours par rapport aux professionnels plus âgés et plus expérimentés mais également par rapport à ceux qui sont au début de leur carrière professionnelle. Tant les effets saisonniers marqués que le haut niveau de chômage à l'âge d'entrée sur le marché du travail sont à imputer principalement à la *situation transitoire* à la fin de la formation, qui rend la recherche d'emploi souvent inévitable et va de pair avec un risque de chômage élevé.

⁹ Résultat obtenu à partir d'une exploitation propre des données de l'enquête longitudinale TREE (<http://tree.unibas.ch/>).

Epuré des variations saisonnières, le taux de chômage des professionnels qualifiés situés à l'âge d'entrer sur le marché du travail a évolué depuis 2004, en fonction de la conjoncture, entre 4,8 (mai 2008) et 10,8 % (septembre 2009). En comparaison avec l'année précédente, il s'est réduit d'un bon cinquième en septembre, passant de 8,7 à 6,8 % actuellement. Il est cependant encore 40 % plus élevé que lors de la période de haute conjoncture de 2008. Quoi qu'il en soit, l'évolution désaisonnalisée laisse entrevoir les premiers signes d'un changement de tendance, qui dans un futur proche ne serait pas annonciateur d'une nouvelle baisse. Du côté des professionnels qualifiés plus âgés, en particulier ceux se trouvant au début de leur vie active, le niveau actuel est au contraire à nouveau très proche de la valeur minimale observée pendant la haute conjoncture de 2008. Dans l'ensemble, le niveau du chômage au début de la vie active et le taux de chômage durant la phase active intermédiaire ont tendance à se rapprocher depuis 2008, alors que la différence entre le taux de chômage des personnes ayant l'âge d'entrer sur le marché du travail et celui des professionnels qualifiés plus âgés s'est accentuée.¹⁰

Depuis 2004, le *rappor*t entre les taux de chômage des trois groupes d'âge est en fin de compte resté relativement stable. Le chômage des jeunes professionnels qualifiés a cependant augmenté plus nettement sur le long terme que celui des professionnels en phase active intermédiaire, comme le montrent les conclusions du Baromètre 2010 (Sacchi & Salvisberg, 2011 : 12-16, 19-21). L'écart entre les taux de chômage concernés s'est particulièrement creusé entre 2001 et 2004 et ne s'est jamais entièrement comblé depuis, même dans les périodes où la situation du marché de l'emploi était plus favorable. Certains indices montreraient en outre que l'écart a commencé à se creuser dès le début des années 1990 (ibid.).

Les résultats présentés jusqu'à présent apportent des informations uniquement sur le chômage touchant les jeunes arrivant sur le marché du travail qui se sont inscrits auprès d'un office régional de placement (ORP). Une partie importante des chercheurs d'emploi n'est toutefois pas inscrite auprès d'un ORP. Nous avons donc étudié, à l'aide des données de l'enquête suisse sur la population active (ESPA), de quelle façon le taux de jeunes sans emploi situés à l'âge typique d'entrée sur le marché du travail a évolué.¹¹ Sont considérés comme sans emploi non seulement les chômeurs inscrits, mais également les professionnels qualifiés qui ne sont pas inscrits auprès d'un ORP. Le principal constat de ces analyses est que la part des professionnels qualifiés sans emploi en âge d'entrer sur le marché du travail a évolué de façon nettement moins favorable lors du dernier ralentissement économique en 2009 que celle des professionnels qualifiés en phase active intermédiaire. Au milieu des années 2009 et 2010, le taux de jeunes diplômés sans emploi au 2^e trimestre était de 13 %, c'est-à-dire de deux tiers plus élevé que lors des périodes de conjoncture défavorable précédentes.¹² Du côté des professionnels qualifiés en phase active intermédiaire, ce taux n'est en revanche que d'à peine 4 %, ce qui se situe à un cinquième au maximum au-dessus du niveau des périodes de conjoncture défavorable précédentes.¹³ Lorsque l'on considère toute la population sans emploi, on constate donc également après 2004 un écart entre les jeunes arrivant sur le marché du travail et les professionnels qualifiés plus âgés, ce qui n'est plus le cas pour ce qui concerne les chômeurs inscrits après 2004. Cela indique de façon indirecte que lors du dernier ralentissement économique en particulier, un nombre moindre de jeunes en recherche d'emploi arrivant sur le marché du travail s'est inscrit auprès d'un ORP. Il est toutefois actuellement encore impossible de dire dans quelle mesure l'inactivité professionnelle des jeunes arrivant sur le marché du travail s'est réduite en raison de la conjoncture sensiblement meilleure sur le marché du travail de cette année.

¹⁰ Le rapport entre les taux épurés des variations saisonnières lors de l'âge d'entrée sur le marché du travail et au début de la vie active a augmenté entre 2008 et 2011, passant de 1,3 à 1,7 (valeur moyenne de janvier à septembre). Le rapport correspondant pour les personnes faisant leur entrée sur le marché du travail et pour celles en phase active intermédiaire est simultanément passé de 2,1 à 2,3.

¹¹ Pour plus de détails : Buhmann et al. (2000)

¹² Lors des précédentes périodes de conjoncture défavorable, il était en moyenne de 7,3 % (1993-1996) et de 8,2 % (2003-2006), comparé aux 13,3 % lors du dernier ralentissement économique (2009-2010, 2^e trimestre).

¹³ Lors des précédentes périodes de conjoncture défavorable, il était en moyenne de 3,1 % (1993-1996) et de 3,3 % (2003-2006), il n'est que légèrement plus bas que lors du dernier ralentissement économique (2009-2010: 3,7 %).

2.2 Chômage de longue durée et chômage multiple

Comme le montre notamment le dernier point de ce chapitre, les jeunes en âge d'entrer sur le marché du travail et ceux au début de leur vie active sont en comparaison plus touchés par le chômage. Réussir le passage de la formation à la vie active est particulièrement important pour la suite de l'évolution professionnelle. Traverser une période de chômage immédiatement après cette phase critique peut avoir un effet négatif sur l'évolution future, à plus forte raison lorsque cette période est de longue durée.¹⁴ Dans ce contexte, le baromètre étudie également l'évolution du chômage de longue durée et du chômage multiple chez les jeunes professionnels qualifiés, deux indicateurs de problèmes sérieux liés à l'emploi qui peuvent laisser craindre des conséquences négatives sur le futur déroulement de la vie active.

En principe, le *chômage de longue durée* est relativement faible chez les jeunes. En effet, ils ne restent généralement que très rarement plus d'une année au chômage (Secrétariat d'Etat à l'économie, SECO, 2010). Ainsi, le taux de chômage de longue durée chez les jeunes professionnels qualifiés, et encore plus particulièrement chez ceux à l'entrée sur le marché du travail, était sensiblement plus faible que chez les professionnels qualifiés en phase active intermédiaire. En septembre 2011, il était de 0,1 % pour les jeunes à l'entrée sur le marché du travail, contre 0,5 % pour les professionnels plus âgés.¹⁵ Les taux de chômage de longue durée sont eux aussi fortement tributaires des variations de la conjoncture ; il est toutefois impossible d'identifier des tendances à long terme depuis 2004. Les jeunes arrivant sur le marché du travail ne restent ainsi que très rarement plus d'un an au chômage.

L'indicateur de chômage multiple recense les professionnels qualifiés qui, après une brève interruption d'un an au maximum, s'inscrivent à nouveau auprès d'un ORP.¹⁶ Il indique si le chômage de certains groupes de professionnels qualifiés persiste au point que de longues périodes de chômage ne sont que brièvement entrecoupées de périodes d'activité professionnelle temporaires. Il apparaît par ailleurs que les jeunes professionnels qualifiés sont plus fortement touchés par le chômage multiple en période de faible conjoncture. Selon la conjoncture, les taux concernés sont en effet 1,5 à 2 fois plus élevés que pour les professionnels qualifiés plus âgés. Au cours de l'année (janvier-octobre), ces taux étaient de 1,5 % pour les 18-25 ans et de 1 % pour les professionnels qualifiés plus âgés entre 26 et 54 ans. Les taux de chômage multiple ont eux aussi fortement évolué en fonction de la conjoncture depuis 2004, sans toutefois qu'une tendance quelconque puisse être identifiée.

Les résultats disponibles ne permettent donc pas de déterminer si le chômage auquel sont confrontés les professionnels qualifiés au début de leur vie active a plus tendance à s'installer qu'autrefois. L'indicateur de chômage multiple prend toutefois en considération uniquement les réinscriptions à court terme auprès des ORP intervenant en l'espace d'un an. Selon une étude d'AMOSA (*Arbeitsmarktbeobachtung Ostschweiz, Aargau und Zug*), les réinscriptions intervenant en l'espace de cinq ans dans la zone AMOSA ont pour leur part fortement augmenté. C'est là un aspect qu'il faudrait étudier spécifiquement à l'échelle de toute la Suisse en ce qui concerne les jeunes arrivant sur le marché du travail.¹⁷

2.3 Situation professionnelle durant les premières années suivant la fin de la formation

Cette section fournit une observation quelque peu différenciée de la situation professionnelle des jeunes arrivant sur le marché du travail en faisant la distinction entre les actifs occupés dans des emplois précaires ou non précaires, les personnes en quête d'un emploi et les personnes sans activité

14 Cf. Furnham (1985), Vandenberghe (2010) ainsi que Scarpetta, Sonnett et Manfredi (2010)

15 Comme les jeunes arrivant sur le marché du travail sont considérés comme chômeurs de longue durée au minimum un an après la fin de leur formation, l'âge d'entrée sur le marché du travail correspond ici au groupe des 19-22 ans.

16 Ils font partie des chômeurs multiples tant qu'ils ne sont pas restés au minimum douze mois sans s'inscrire au chômage.

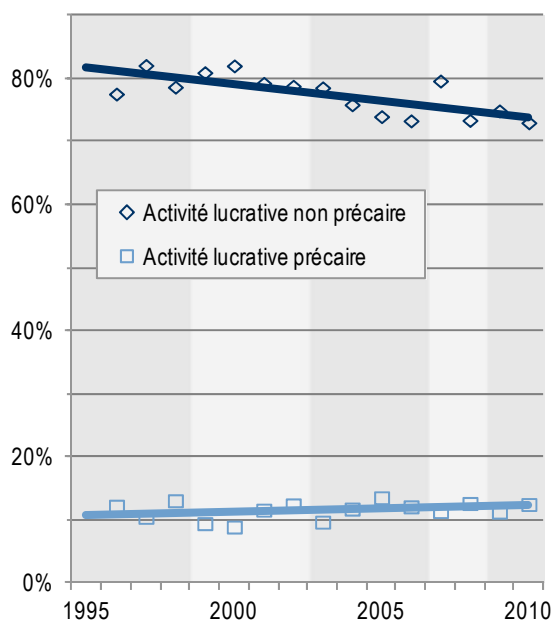
17 Les données dont nous disposons ne nous permettent pas de représenter les réinscriptions à long terme sur 5 ans.

professionnelle.¹⁸ Nous déterminerons les conditions de travail précaires caractérisées par des facteurs d'incertitude sur la base de la définition de l'Office fédéral de la statistique.¹⁹ Nous saisissons également l'occasion de délimiter, un peu mieux que nous ne l'avons fait jusqu'à présent à l'aide des critères de l'âge et de la formation, le groupe des jeunes arrivant sur le marché du travail à partir des données de l'ESPA. Nous incluons ainsi dans le groupe des jeunes arrivant sur le marché du travail après une formation professionnelle initiale tous les jeunes gens qui ont achevé une formation professionnelle initiale *au plus tard durant les trois dernières années* et qui ne se trouvent pas en formation actuellement.

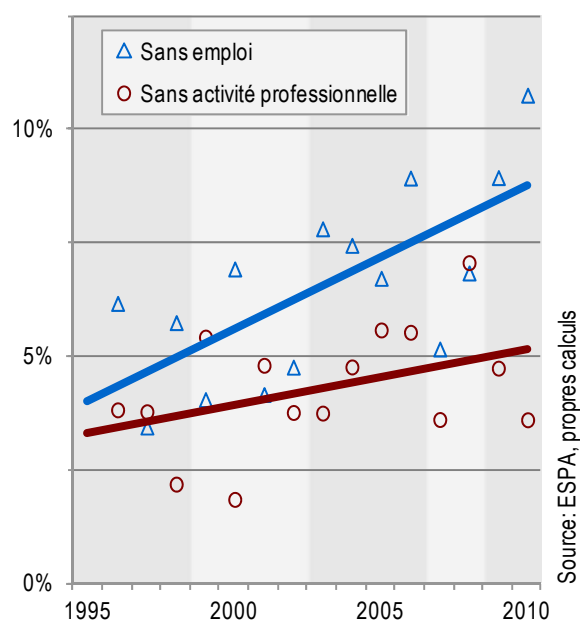
Le graphique suivant montre la répartition des jeunes arrivant sur le marché du travail entre les quatre situations professionnelles décrites entre 1996 et 2010.²⁰ Les résultats actualisés ne fournissent pas d'indice d'un quelconque changement dans l'évolution à long terme décrite dans le précédent baromètre. La nouvelle valeur de mesure pour l'année 2010 (graphique 5a) s'inscrit donc bien dans la tendance à long terme annonçant un recul de la part des actifs ayant des occupations non précaires. Tout comme en 2009, les trois quarts des jeunes arrivant sur le marché du travail ayant obtenu leur diplôme dans les trois dernières années ont réussi à trouver une occupation non précaire en 2010. Il n'y a pas non plus d'indices permettant de déterminer si la part des jeunes en situation de travail précaire, stabilisée depuis longtemps à environ 12 %, aurait évolué.

Graphique 5 **Evolution de la situation professionnelle des jeunes arrivant sur le marché du travail, 1996-2010** ²¹

a) Proportion de jeunes arrivant sur le marché du travail



b) Proportion de jeunes arrivant sur le marché du travail



Source: ESPA, propres calculs

18 L'Office fédéral de la statistique publie un indicateur similaire, qui inclut cependant aussi les personnes ayant un titre de formation professionnelle supérieure (<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/de/index/themen/15/04/ind4.indicator.41005.410.html>).

19 Contrairement au Baromètre 2010, le travail à la maison ne peut plus être considéré comme une occupation précaire en raison des modifications dans l'ESPA 2010. Les conditions de travail précaires concernent donc les actifs occupés dans des emplois marginaux ou à durée limitée, les personnes dans l'entreprise familiale et les indépendants sans employé.

20 L'ESPA étant désormais réalisée chaque trimestre, sa pondération a été adaptée en conséquence ; pour l'année 2009, l'interruption dans les séries de mesure qui en a résultée a été obtenue grâce à un double calcul utilisant les anciennes et les nouvelles pondérations.

21 Les lignes représentent la tendance linéaire de la progression, les points de mesure les valeurs annuelles. Les points de mesure avant 2001 se fondent sur des échantillons réalisés avec seulement 200 à 300 jeunes arrivant sur le marché du travail ; à partir de 2002, leur nombre passe à plus de 500.

Par rapport aux années précédentes, on constate que le taux de chômage des jeunes arrivant sur le marché du travail a fortement augmenté en 2010 (graphique 5b). Ce taux est en effet de près de 11 % en 2010, ce qui dépasse nettement toutes les valeurs précédentes. La tendance à long terme se poursuit donc également avec les données les plus récentes de l'ESPA. Il n'est pas possible de conclure qu'il y a un renforcement de la hausse à long terme à partir des taux inhabituellement élevés de 2010, les points de mesures étant très éparpillés autour de la tendance à long terme.²² Toutefois, conformément aux résultats correspondants du point 2.1, il apparaît une nouvelle fois que la part des sans-emploi a atteint un niveau jusqu'à présent inégalé lors du dernier ralentissement économique.

Entre 1996 et 2010, la part des personnes sans activité professionnelle a elle aussi petit à petit augmenté, suivant la tendance à long terme, pour atteindre environ 5 %. Bien que le point de mesure actuel pour 2010 se situe sensiblement en dessous de la tendance à long terme, il n'indique pas non plus de changement de tendance étant donné l'écart important entre les points de mesure annuels. La tendance à long terme apparaît encore plus clairement lorsque l'on inclut également le point de mesure actuel (graphique 5b).²³ Les personnes en formation étant exclues, les résultats montrent que la part des jeunes professionnels qualifiés qui n'ont pas d'emploi et ne suivent pas de formation a augmenté de façon notable dans la tendance à long terme.

Si nous comparons enfin la situation professionnelle des jeunes arrivant sur le marché du travail après une formation professionnelle initiale avec celle des 18-25 ans sans formation postobligatoire (non représenté sur le graphique), l'ESPA 2010 continue de dépeindre le même tableau que les années précédentes : une fois encore, les *jeunes qui n'ont achevé aucune formation* sont plus souvent sans emploi, en situation de travail précaire ou sans activité professionnelle. Ils sont deux fois plus souvent dans des situations de travail précaires ou sans emploi et, deux fois et demie plus souvent, ne sont soit pas en formation, soit sans activité professionnelle.²⁴ Par conséquent, seuls 50 % environ des jeunes n'ayant pas achevé de formation se trouvent dans une situation de travail non précaire, contre près de 80 % chez les jeunes arrivant sur le marché du travail. Ces différences importantes prouvent que l'achèvement d'une formation professionnelle initiale se répercute très favorablement sur les perspectives professionnelles des jeunes.

3 Evolution du nombre de jeunes arrivant sur le marché du travail

Ce chapitre étudie la question du marché du travail pour les jeunes entrant dans la vie active du point de vue de l'offre. En nous fondant sur la statistique de la formation de l'OFS, nous décrivons dans un premier temps l'évolution du nombre de diplômés obtenus dans les différents types de formations professionnelles et générales du degré secondaire II (3.1). Dans un second temps, nous nous intéresserons au nombre d'anciens apprentis engagés dans leur entreprise formatrice après l'obtention de leur diplôme (« taux de restants ») et qui ne se mettent donc pas à la recherche d'un emploi (3.2).

3.1 Variations du nombre et de la nature des diplômes

En Suisse, la formation professionnelle initiale reste de loin le type de formation du degré secondaire II le plus largement choisi. D'après les dernières données concernant les personnes diplômées en 2010, sur plus de 92 000 diplômés du degré secondaire II décernés en 2010, près de 75 % l'ont été dans la formation professionnelle initiale (graphique 6a). Si cette part est en léger recul depuis les années 1990, où elle était encore de près de 80 %, elle demeure toutefois extrêmement élevée. Dans le même

22 Cela s'explique par l'échantillon annuel relativement faible de jeunes arrivant sur le marché du travail : jusqu'en 2001, cet échantillon ne regroupait qu'environ 250 observations, au minimum 537 entre 2002 et 2009 et 362 en 2010 (uniquement le 2^e trimestre).

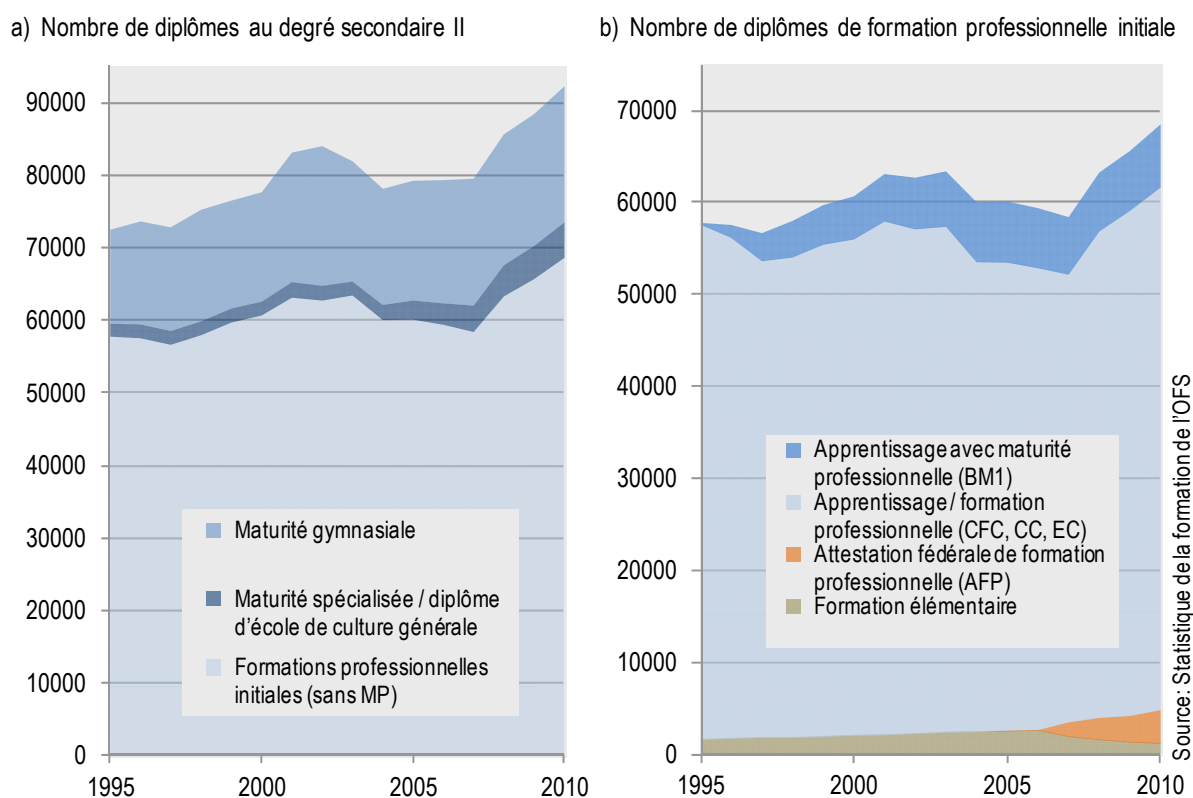
23 La tendance à long terme reste en outre confirmée par les statistiques ($P=0.002$).

24 Par rapport à la moyenne à long terme, seules les différences concernant les actifs non occupés se sont très légèrement aplanies en 2010.

temps, la part des certificats de formation générale du degré secondaire II, au nombre desquels figure le certificat de maturité gymnasiale, a légèrement progressé.

Selon la définition de l'Office fédéral de la statistique utilisée dans ce rapport, la formation professionnelle initiale comprend les apprentissages en entreprise d'une durée de trois ou quatre ans, les écoles de formation professionnelle à plein temps (par exemple les écoles de commerce ou d'informatique), les formations d'une durée de deux ans sanctionnées par une attestation fédérale de formation professionnelle et les formations élémentaires. En automne 2010, près de 68 500 personnes ont achevé une formation professionnelle initiale (graphique 6b). En comparaison avec l'année précédente, le nombre de diplômés a ainsi augmenté de 4 %, c'est-à-dire de 17 % au total depuis 2007, ce qui a pu légèrement intensifier la concurrence entre les jeunes diplômés à la recherche d'un emploi adéquat. Quoi qu'il en soit, les jeunes arrivant sur le marché du travail qui postulent pour un emploi se retrouvent en concurrence avec un nombre de professionnels plus âgés aux qualifications comparables ou supérieures tel, que cette récente évolution ne devrait en comparaison pas peser très lourd dans la balance.

Graphique 6 Diplômes de formation générale et diplômes professionnels au degré secondaire II, 1994-2010 ²⁵



D'après les dernières *prévisions de l'Office fédéral de la statistique*, le nombre de diplômés devrait atteindre un seuil maximum au cours de cette année avant d'amorcer un recul de 7 à 8 % jusqu'en 2019. Le nombre de diplômes de formation professionnelle initiale passerait ainsi d'environ 69 000 à 63 000 entre 2011 et 2019.

En 2010 également, parmi les diplômés d'une formation professionnelle initiale, une forte majorité, soit environ 90 %, a achevé un apprentissage sanctionné par un certificat fédéral de capacité (formation professionnelle initiale de trois ou quatre ans).²⁶ 6900 d'entre eux au moins, soit 11,5 %, ont en

²⁵ Erratum : dans le Baromètre 2010, au lieu du nombre de maturités professionnelles intra-CFC MP1, c'est par erreur celui légèrement moins élevé de MP2 qui a été indiqué (Sacchi & Salvisberg, 2011 : 25). Les données dans le texte explicatif sont correctes.

²⁶ Y compris un plus petit nombre de certificats de capacité qui ne sont pas régis par la loi sur la formation professionnelle.

outre obtenu une *maturité professionnelle* en parallèle de leur CFC (maturité professionnelle intra-CFC MP1).²⁷ Cette part est restée stable depuis 2004, après avoir longtemps augmenté dans les années 1990 à la suite de l'introduction de la maturité professionnelle.

Une minorité des diplômés d'une formation professionnelle initiale accomplit l'une des formations élémentaires s'adressant à des jeunes ayant des aptitudes essentiellement pratiques, parmi lesquelles les formations professionnelles initiales de deux ans avec attestation fédérale de formation professionnelle et les formations professionnelles non réglementées au niveau fédéral. Depuis le milieu des années 1990, le nombre de personnes ayant accompli ce type de formations est passé de 1600 à 4900, de sorte que leur part dans la formation professionnelle initiale a plus que doublé pour atteindre 7,1 % actuellement. Le nombre des attestations de formation élémentaire a quant à lui été réduit de plus de la moitié depuis l'introduction de l'AFP en 2005.

En résumé, on constate que le nombre des diplômés d'une formation professionnelle initiale a légèrement progressé au cours de ces dernières années. Cette tendance devrait toutefois s'inverser à partir de 2011. Depuis quelque temps, à l'intérieur même de la formation professionnelle initiale, les diplômés situés dans le haut et dans le bas de l'échelle des qualifications ont vu leur importance augmenter. A une extrémité, près de 12 % des diplômés d'une formation professionnelle initiale décrochent une *maturité professionnelle* en plus du certificat fédéral de capacité. Grâce à la combinaison d'un bon niveau de scolarité et d'une formation duale en phase avec la pratique, cette catégorie de diplômés ne devrait pas avoir trop de peine à entrer sur le marché du travail.²⁸ A l'autre extrémité, 7 % des jeunes au moins accomplissent une formation professionnelle initiale de deux ans ou une autre formation professionnelle non réglementée au niveau fédéral. Pour ces derniers, la première recherche d'emploi devrait se révéler plus difficile que pour la grande majorité des jeunes ayant achevé une formation de trois ou quatre ans.²⁹

3.2 Engagement dans l'entreprise formatrice après la fin de l'apprentissage

De nombreux diplômés d'une formation professionnelle initiale continuent de travailler au sein de leur entreprise formatrice après l'obtention de leur certificat. D'après la valeur estimée la plus récente, environ 42 % des anciens apprentis étaient encore employés dans l'entreprise qui les avait formés un an après l'obtention de leur certificat.³⁰ La toute dernière mesure du « taux des restants » parmi les anciens apprentis correspond donc précisément à la moyenne à long terme observée depuis 1996 (voir aussi Mühlemann et al., 2007).

Le nombre des diplômés d'une formation professionnelle initiale n'ayant que légèrement augmenté, il est possible d'estimer à environ 40 000 le nombre de diplômés cherchant chaque année une solution pour la suite après les examens finaux en automne. La plupart d'entre eux se mettront à la recherche d'un emploi ; certains opteront toutefois pour une solution transitoire, telle qu'une formation continue ou un séjour à l'étranger.

27 A ce nombre s'ajoutent en 2009 4900 maturités professionnelles obtenues après une formation professionnelle initiale (MP2).

28 Des indices empiriques attestant l'attrait pour les entreprises des maturités professionnelles en apprentissage figurent dans le rapport sur la formation 2006 (Coradi Vellacott et al., 2007 : 123).

29 Des recherches sont nécessaires à ce sujet : il existe certes des premières études portant sur la formation avec attestation (notamment Kammermann, 2010), mais elles ne permettent pas jusqu'à présent d'établir un parallèle avec les formations professionnelles initiales de trois ou quatre ans.

30 En raison du petit échantillon observé (n = 189), l'estimation réalisée à l'aide des données de l'ESPA pour le 2^e trimestre 2010 n'est pas très précise ; à la moitié de l'année, le taux des restants parmi les diplômés était plus bas en 2009 avec 39 % (n = 344).

4 Evolution de la demande pour les jeunes arrivant sur le marché du travail

L'évolution de l'offre très stable des jeunes arrivant sur le marché du travail ne suffit manifestement pas à expliquer les mutations conjoncturelles marquées et les disparités à long terme dans la part des chômeurs et des sans-emploi parmi eux. Les changements principalement d'ordre conjoncturel et structurel au niveau de la demande sur le marché du travail – besoin en personnel et en qualification de la part des entreprises – jouent un rôle bien plus important (O'Higgins, 1997 ; Bell & Blanchflower, 2010). Si l'on considère les modifications structurelles, il semble en effet envisageable que l'évolution de la demande soit la raison pour laquelle la recherche d'emploi après l'obtention du diplôme, et donc *l'entrée dans la vie active*, est devenue de plus en plus difficile. C'est donc dans ce contexte que nous examinerons au point 4.1 l'évolution des offres d'emploi pour les jeunes arrivant sur le marché du travail. Il est postulé par ailleurs que les jeunes professionnels qualifiés qui ne sont pas depuis longtemps dans l'entreprise seront les premiers à être licenciés en cas de réduction des effectifs ou de restructuration (hypothèse du « last in, first out »). Si l'évolution de la demande accentue cette tendance, les risques de licenciement et donc de chômage augmentent également. L'étude de cet aspect fera l'objet du point 4.2.

4.1 Evolution des offres d'emploi pour les jeunes arrivant sur le marché du travail

Ce point étudie le nombre et la nature des offres d'emploi destinées aux jeunes arrivant sur le marché du travail ainsi que les obstacles particuliers auxquels sont confrontés les jeunes diplômés. Les changements par rapport à l'année précédente et leur interprétation dans le contexte de l'évolution à long terme des offres d'emploi seront au centre de notre réflexion.

Nos analyses se fondent sur les enquêtes effectuées chaque année au mois de mars par le Moniteur du Marché d'Emploi Suisse sur des échantillons représentatifs d'offres d'emploi choisies au hasard parmi l'ensemble des offres de travail rémunérées parues dans la presse, sur des sites Internet d'entreprises ou sur des sites spécialisés dans la publication d'offres d'emploi. Les offres d'emploi s'adressant aux jeunes arrivant sur le marché du travail correspondent à la part des offres d'emploi qui s'adressent (également) aux personnes cherchant un emploi directement à la sortie d'une formation professionnelle initiale. Y sont incluses toutes les offres s'adressant aux professionnels qualifiés, n'exigeant aucune expérience ou formation continue préalable, ne correspondant pas à une fonction de direction et n'excluant pas les jeunes diplômés en raison de leur âge.³¹

Les exigences posées dans les annonces d'offres d'emploi traduisent les *préférences* des entreprises qui veulent recruter et l'évolution de ces préférences au fil du temps. Il est en effet dans l'intérêt manifeste des entreprises de rédiger leurs offres d'emploi de façon ciblée, afin d'atteindre directement le cercle de candidats effectivement considérés pour le poste. En règle générale, la candidature n'a que très peu de chances d'aboutir lorsque les exigences explicites de l'annonce ne sont pas remplies (pour plus d'informations : Sacchi & Salvisberg, 2011 : 31, voir aussi annexe C et les travaux de Bott, Hall & Schade, 2000 ; ouvrage traitant de l'expérience : Müller, 2011).

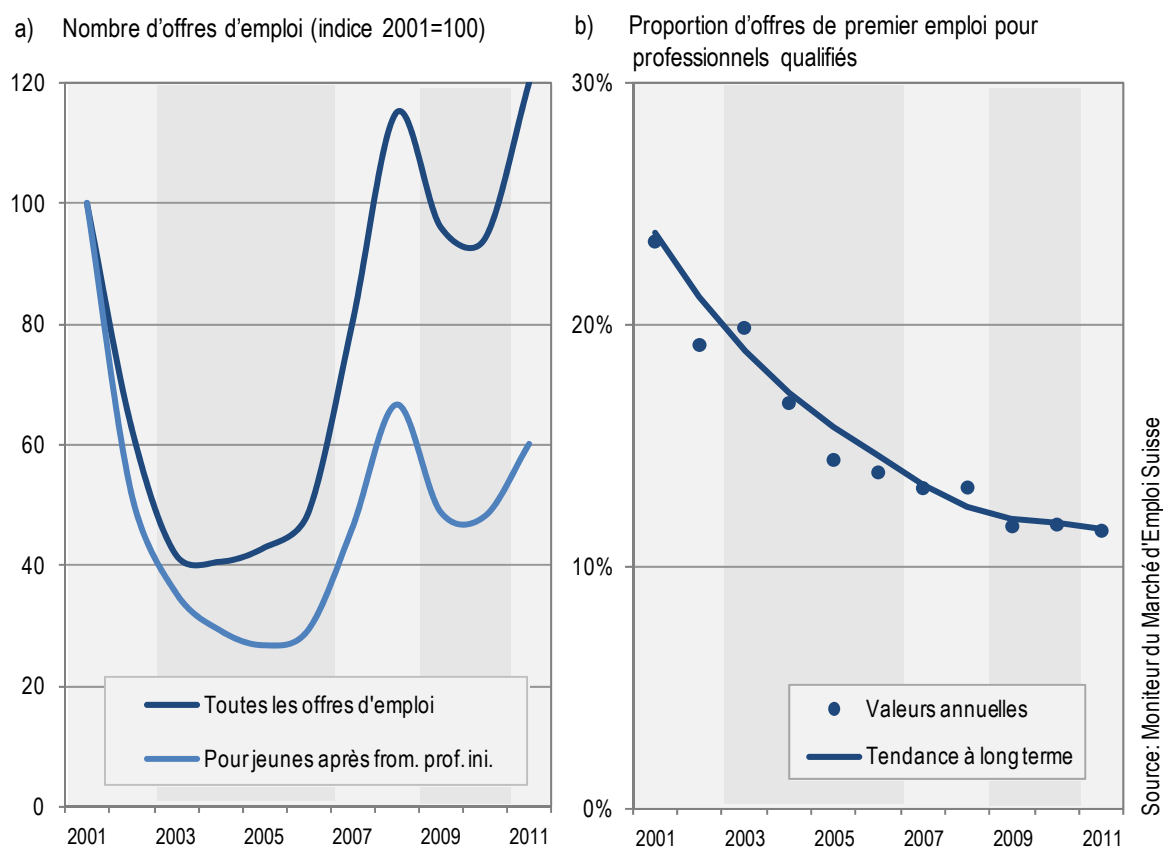
L'année dernière, une enquête supplémentaire sur les offres d'emploi a été réalisée pour la première fois au mois de septembre. Cette nouvelle enquête, qui sera désormais effectuée chaque année, doit permettre de déterminer si le marché de l'emploi pour les jeunes diplômés arrivant sur le marché en automne se présente de la même façon qu'au mois de mars. Les résultats de la comparaison des enquêtes sur les offres d'emploi de mars et de septembre 2010 sont résumés dans un point séparé (4.1.3). Quoi qu'il en soit, il ne sera possible de tirer des conclusions fiables sur d'éventuels effets saisonniers que lorsque l'enquête de septembre aura été menée plusieurs années d'affilée.

³¹ Des informations détaillées concernant les sources des données, les définitions et les méthodes ainsi que des évaluations complémentaires peuvent être consultées dans la version détaillée du Baromètre 2010 (Sacchi & Salvisberg, 2011)

4.1.1 Etendue de l'offre d'emploi pour les jeunes arrivant sur le marché du travail

Le nombre total d'offres d'emploi publiées a atteint un nouveau pic en 2011, reléguant clairement au passé le recul enregistré en 2009 (graphique 7a). Les offres d'emploi s'adressant aux jeunes arrivant sur le marché du travail ont suivi cette évolution en augmentant de 27 % en l'espace d'un an. Alors que l'offre globale d'emplois de 2011 surpasse même l'année de haute conjoncture qu'a été 2008, la part d'offres d'emploi s'adressant aux jeunes diplômés reste légèrement sous le niveau de celle de l'époque, conséquence de la contraction légèrement plus prononcée de l'offre lors du ralentissement économique de 2009. Les jeunes arrivant sur le marché du travail profitent cependant de la reprise de 2011 dans la même mesure que le reste du marché de l'emploi. L'observation selon laquelle le marché de l'emploi pour les jeunes entrant dans la vie active est particulièrement affecté en période de récession conjoncturelle correspond également aux résultats à plus long terme. Ainsi, le graphique 7a montre comment le ralentissement économique à partir de 2001 influe de manière disproportionnée sur les offres s'adressant aux jeunes arrivant sur le marché du travail. Par conséquent, en comparaison à long terme avec les années où la situation sur le marché était particulièrement favorable comme 2001, 2008 et 2011, l'écart se creuse entre le marché de l'emploi global et celui s'adressant aux jeunes arrivant dans la vie active.

Graphique 7 Volume et proportion des offres d'emploi destinée aux jeunes arrivant sur le marché du travail



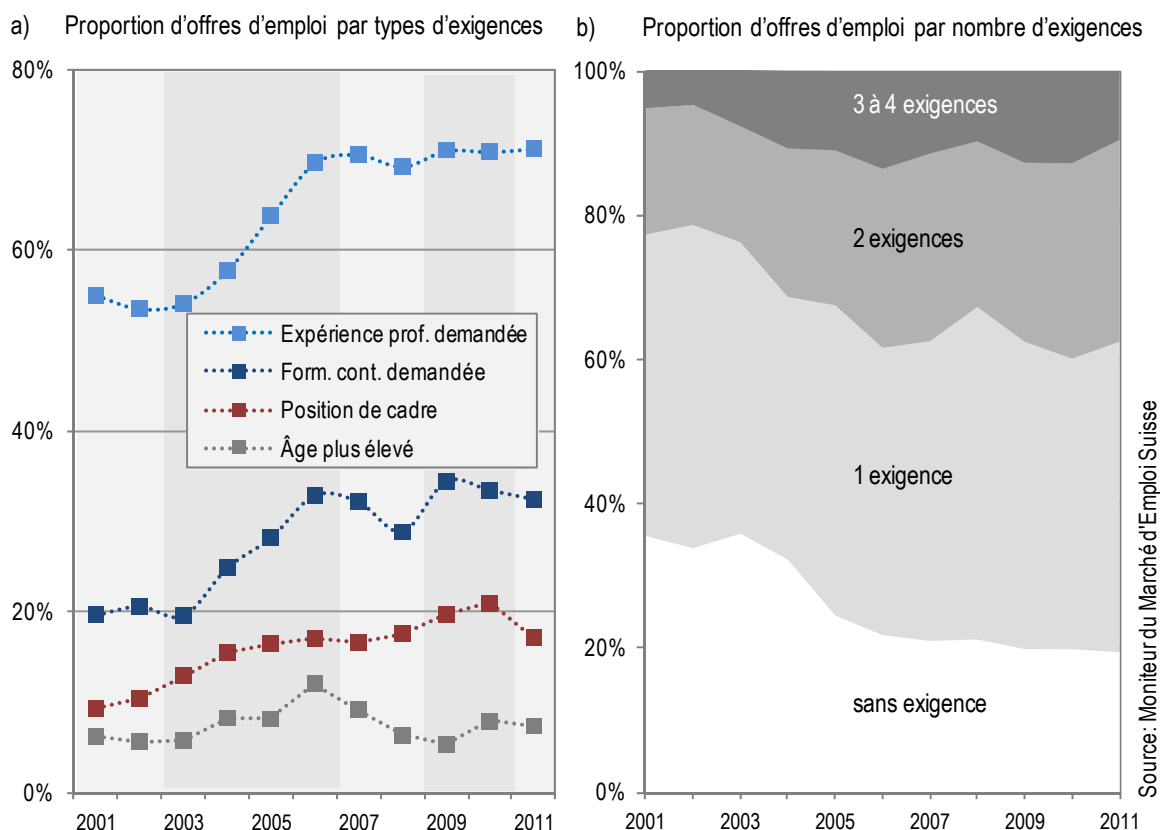
La part des emplois destinée aux jeunes professionnels qualifiés sur l'ensemble des offres d'emploi s'est stabilisée à 11,5 % en 2011 (graphique 7b). Cette valeur s'inscrit bien dans la tendance à long terme à l'aplanissement. En effet, selon la tendance, la part des emplois destinée aux jeunes professionnels qualifiés sur l'ensemble des offres d'emploi depuis 2001 a diminué de près de la moitié, avec un recul particulièrement marqué entre 2001 et 2005.³² Les années suivantes, la courbe descendante

³² Si l'on considère exclusivement les offres d'emploi s'adressant aux professionnels qualifiés, la part destinée aux jeunes arrivant sur le marché du travail passe de 36 % en 2001 à 19 % en 2011, suivant une évolution parallèle à sa part sur le mar-

s'est de plus en plus aplanie et, depuis 2009, la part des offres pour les jeunes arrivant sur le marché du travail reste stabilisée à son niveau le plus bas. Pour l'heure, il n'est toutefois pas possible de déceler un quelconque signe de reprise.

La diminution à long terme de la part des offres d'emploi destinées aux jeunes diplômés de la formation professionnelle initiale nous amène à nous interroger sur les obstacles présents sur le marché du travail, auxquels ces jeunes sont de plus en plus confrontés. Le graphique 8a montre l'évolution de l'importance des quatre exigences les plus fréquentes dans les offres d'emploi, qui ne permettent pas aux jeunes arrivant sur le marché du travail de postuler sur un pied d'égalité avec d'autres candidats potentiels. Ce graphique représente la part des offres d'emploi assorties de ce type d'exigences sur la totalité des offres d'emploi destinées aux professionnels qualifiés.

Graphique 8 Postes pour professionnels qualifiés à exigences excluant les jeunes arrivant sur le marché du travail



En 2011, les différentes valeurs ne diffèrent que très légèrement de celles de l'année précédente. Outre une formation professionnelle initiale, l'exigence la plus fréquente posée par les entreprises dans les mises au concours de postes demeure l'expérience professionnelle. Depuis 2006, cette exigence s'applique en effet chaque année à près de 70 % des postes destinés aux professionnels qualifiés. Cela indique que, pour un premier emploi, l'absence d'expérience professionnelle représente le principal obstacle pour les jeunes diplômés de la formation professionnelle initiale recherchant un poste correspondant à leur profil (voir aussi Müller, 2011). Par ailleurs, l'accomplissement d'une formation continue constitue une condition préalable pour environ un tiers des postes ; cette valeur n'a elle aussi que peu évolué ces trois dernières années. Le seul changement significatif dans les critères excluant les jeunes arrivant sur le marché du travail concerne les postes de direction, dont la part s'est réduite de 21 à 17 % en 2011. L'âge des jeunes arrivant sur le marché du travail continue par ailleurs de les exclure du cercle

ché global de l'emploi, conformément au graphique 7b. Cela s'explique par le fait que les offres d'emploi destinées aux professionnels qualifiés ont connu à peu près la même évolution que le marché de l'emploi dans son ensemble.

des candidats pour environ 8 % des offres d'emploi destinées aux professionnels qualifiés. Toutefois, l'âge est le seul critère dont la fréquence d'apparition n'a pas augmenté durablement sur la période étudiée.

Certaines offres d'emploi comportent même plusieurs exigences tendant à exclure les jeunes arrivant sur le marché du travail. L'évolution des parts concernées est représentée dans le graphique 8b. La zone claire dans le bas du graphique correspond à la part des offres d'emploi destinées aux professionnels qualifiés qui ne comportent aucune des exigences précitées et qui sont donc également accessibles aux jeunes arrivant sur le marché du travail. Celle-ci reste stable en 2011 puisqu'elle se situe, tout comme l'année précédente, à près de 19 %. En 2011, le recul évoqué des postes de direction diminue légèrement la part des postes qui posent simultanément trois ou quatre des exigences cruciales. La part des offres d'emploi qui demandent aux jeunes professionnels au moins deux exigences qu'ils ne peuvent satisfaire demeure de 37% en 2011 ; elle n'a donc que légèrement baissé par rapport à l'année précédente. Les deux critères de loin les plus exigés par les entreprises sont, comme les autres années déjà, l'expérience et la formation continue.

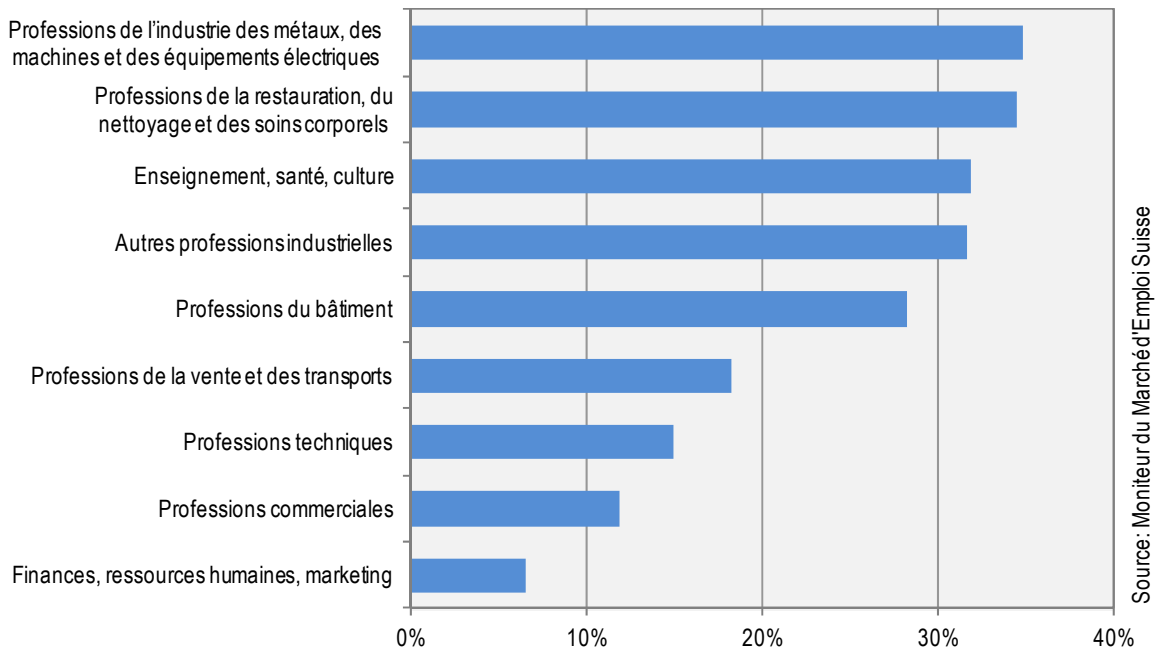
4.1.2 Composition de l'offre d'emploi pour les jeunes arrivant sur le marché du travail

Sur l'ensemble des offres d'emploi pour les professionnels qualifiés, la part des emplois adéquats pour les jeunes fraîchement diplômés varie considérablement selon le domaine d'activité, la taille de l'entreprise ou la région observée. Les résultats de cette étude montrent que la composition de l'offre d'emploi pour les jeunes arrivant sur le marché du travail n'a pas subi de modification notable sur la période étudiée. C'est pourquoi, dans l'aperçu des résultats qui va suivre, nous allons nous pencher avant tout sur les résultats observés pour l'année en cours, comme nous l'avons fait avec le Baromètre 2010.

Si l'on observe tout d'abord la part des offres d'emploi destinées aux jeunes diplômés de la formation professionnelle initiale (graphique 9) au sein des différents champs professionnels, on constate que ce sont les professions des domaines de l'industrie des métaux, des machines et des équipements électriques, mais également de l'hôtellerie/restauration, du nettoyage et des soins corporels, ou encore de l'enseignement, de la santé et de la culture ainsi que d'autres métiers de l'industrie et du bâtiment, qui proposent des offres d'emploi destinées à ces jeunes dans des proportions supérieures à la moyenne. Il s'agit, dans des proportions légèrement différentes, des mêmes groupes professionnels qui, en 2010 déjà, proposaient la plus grande part d'offres destinées aux jeunes arrivant sur le marché du travail. En revanche, la part des offres d'emploi destinées aux jeunes arrivant sur le marché du travail dans les domaines de la technique, de la finance, des ressources humaines et du marketing continue d'être inférieure à la moyenne. Dans ces domaines d'activité, les exigences en termes de qualifications obtenues au-delà de la formation professionnelle sont particulièrement élevées. Avec une part nettement en dessous de 2010, les métiers du commerce viennent cette année rejoindre ce groupe. Expérience et formation continue sont en effet plus souvent posées comme conditions dans les métiers du commerce en 2011 qu'en 2010, sans qu'on puisse toutefois encore observer une réelle tendance.

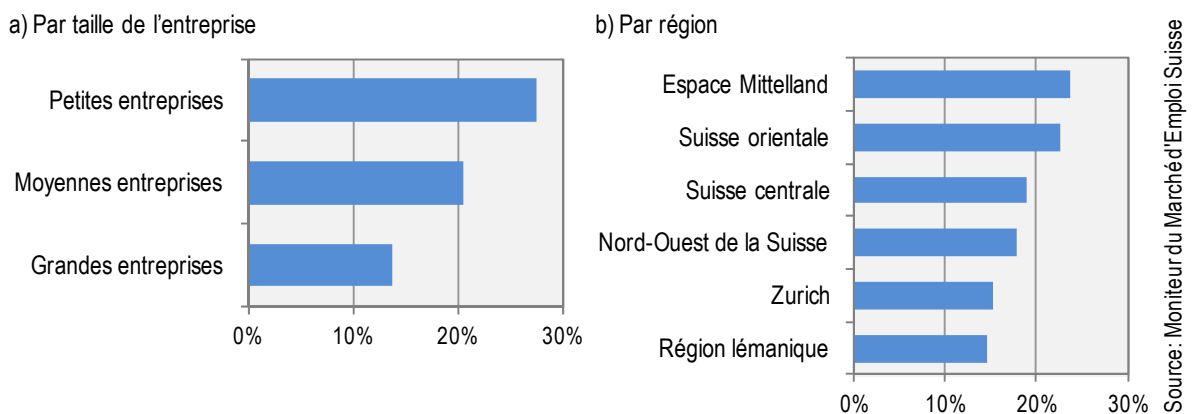
Les métiers de l'industrie des métaux, des machines et des équipements électriques étaient en 2010 le seul groupe professionnel à s'écarter légèrement de la tendance globale à long terme en enregistrant un recul plus fort que la moyenne des offres d'emploi destinées aux jeunes arrivant sur le marché du travail. Les chiffres de 2011 ne modifient pas ce constat : la tendance générale à la baisse des offres d'emploi adressées aux jeunes arrivant sur le marché du travail est légèrement plus marquée chez ce groupe très important pour les professionnels qualifiés, bien qu'elle ne se soit en fin de compte ni accentuée ni affaiblie.

Graphique 9 Part des postes destinés aux jeunes arrivant sur le marché du travail sur l'ensemble des postes pour professionnels qualifiés selon les champs professionnels (2011)



On constate que la taille des entreprises joue également un rôle non négligeable dans la part des offres d'emploi à l'intention des jeunes arrivant sur le marché du travail (graphique 10a). En proportion, si l'on considère leur besoin en personnel qualifié, les petites entreprises proposent bien plus souvent que les grandes des postes accessibles aux jeunes diplômés. En comparaison avec 2010, la différence entre les petites et les moyennes entreprises s'est réduite ; l'écart avec les grosses entreprises est quant à lui resté inchangé. Il n'est pas possible d'expliquer ce « retard » des grandes entreprises uniquement par le fait que celles-ci recherchent du personnel principalement dans les professions où ces jeunes sont en général sous représentés. On observe en effet que ces entreprises assortissent de plus en plus leurs offres d'emploi d'exigences excluant les jeunes arrivant sur le marché du travail après une formation professionnelle initiale, et ce, quel que soit le type de poste proposé. La part moindre de postes s'adressant à des jeunes qualifiés pourrait également être due au fait que les grosses entreprises parviennent davantage à couvrir leur besoin en personnel en engageant leurs anciens apprentis après l'obtention de leur diplôme (cf. Mühlemann et al. 2007).

Graphique 10 Part des postes destinés aux jeunes arrivant sur le marché du travail sur l'ensemble des postes pour professionnels qualifiés selon la taille de l'entreprise et la région (2011)

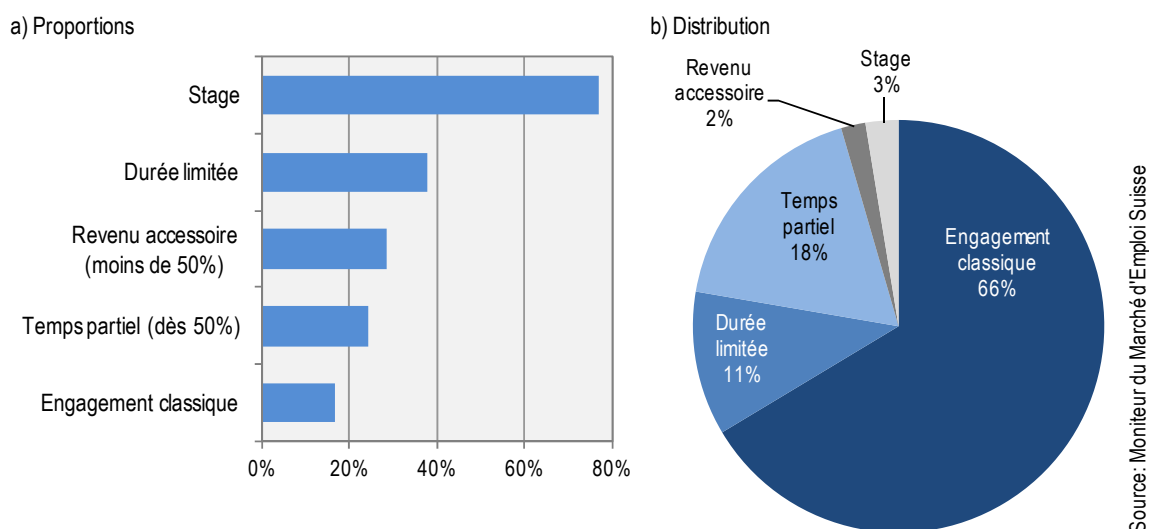


La différence constatée encore en 2010 entre les entreprises publiques et privées a presque disparu en 2011 : la part des offres proposées par les entreprises du secteur public à l'intention des professionnels qualifiés qui sont accessibles aux jeunes diplômés est en effet passée de 14 à 17 %. Elle ne se différencie donc plus que très légèrement du secteur privé qui compte 20 % d'offres destinées aux jeunes arrivant sur le marché du travail.

Les offres d'emploi pour les jeunes diplômés de la formation professionnelle initiale peuvent également être étudiées d'un point de vue régional. Les différences dans le nombre d'emplois à l'intention de ces jeunes sont toutefois sensiblement moins marquées entre les grandes régions qu'entre les champs professionnels ou les entreprises de tailles différentes (graphique 10b).³³ La part des emplois destinés aux jeunes arrivant sur le marché du travail au sein des grandes régions reflète dans une certaine mesure la répartition des professions dans les offres d'emploi au niveau régional. Cependant, l'ordre dans lequel sont représentées les grandes régions reste semblable même en tenant compte de cet élément. Les offres d'emploi publiées dans la région lémanique et dans l'agglomération zurichoise sont plus fréquemment assorties d'exigences excluant les jeunes actifs que celles publiées dans les régions de Suisse orientale ou du Plateau. En comparaison avec 2010, le classement des grandes régions en fonction de leur part de postes destinés aux jeunes arrivant sur le marché du travail s'est légèrement décalé, mais il reste le plus élevé sur le Plateau et en Suisse orientale et le plus bas dans les régions zurichoises et lémaniques.

Le graphique 11a illustre quelle part des offres d'emploi destinées aux professionnels qualifiés est également accessible aux jeunes arrivant sur le marché du travail selon les conditions d'engagement. On constate que les places de stage sont en grande majorité accessibles aux jeunes diplômés; les postes à durée déterminée ou les activités accessoires leur sont également plus souvent ouverts que les postes à temps plein et à durée indéterminée. La part des emplois à temps partiel est en revanche proche de celle des postes aux conditions d'engagement classiques. En comparaison annuelle, les différences avec mars 2010 sont dans l'ensemble minimales.

Graphique 11 **Part des postes destinés aux jeunes arrivant sur le marché du travail selon les conditions d'engagement (2011)**



Cette remarque vaut également pour la répartition des offres destinées aux jeunes arrivant sur le marché du travail selon les différentes conditions d'engagement en 2011 (graphique 11b). On peut d'ores et déjà remarquer que les emplois occupés par de jeunes diplômés de la formation professionnelle

33 En raison du faible nombre de cas, les données concernant le Tessin ne sont pas présentées.

initiale sont, pour près de deux tiers d'entre eux, des emplois avec des conditions d'engagement classiques. Ce taux est toutefois bien moins élevé que sur le reste du marché de l'emploi pour les professionnels qualifiés (78 % d'emplois avec des conditions d'engagement classiques). Le taux élevé de postes à durée déterminée (11 % contre 6 % sur le marché global) et de postes à temps partiel (18 % contre 14 %) contribue très fortement à ce résultat. Les différences au niveau des activités accessoires et des places de stage est quant à elle peu significative.

Le résultat de l'année dernière, selon lequel on ne constate aucun recul de la part des postes avec des conditions d'engagement classiques sur l'offre destinée aux jeunes arrivant sur le marché du travail depuis 2001, reste valable. Bien que les postes destinés à ces jeunes fraîchement diplômés soient très souvent à durée déterminée ou à temps partiel, il n'est toutefois pas possible de conclure à une tendance croissante.

4.1.3 Différences entre l'offre d'emploi pour les jeunes diplômés en mars et en septembre

Comme évoqué plus haut, une enquête supplémentaire sur les offres d'emploi a été réalisée pour la première fois au mois de septembre 2010. Elle doit permettre de déterminer dans quelle mesure la situation de l'emploi pour les jeunes arrivant sur le marché du travail en septembre, lorsque de nombreux diplômés cherchent un poste, diffère de celle décrite par les enquêtes habituelles de mars. Dans ce contexte, nous allons comparer dans les paragraphes suivants les résultats de septembre 2010 avec ceux des deux enquêtes de mars un semestre avant et après.

Il ressort que les différences entre mars et septembre sont généralement peu marquées. En ce qui concerne le volume des offres d'emploi, la part des offres destinées aux jeunes arrivant sur le marché du travail sur l'ensemble des offres pour les professionnels qualifiés est légèrement plus haute en septembre que six mois avant ou six mois après. Cette hausse temporaire de 12 à 14 % n'est toutefois pas statistiquement significative, ce qui est également dû au fait que l'échantillonnage de septembre est plus petit de moitié environ ($n \approx 2000$). En raison de l'absence de valeurs de comparaison avec d'autres années, il reste à déterminer si ce constat cache un modèle saisonnier régulier. Concernant les exigences de postes excluant les jeunes arrivant sur le marché de l'emploi, les statistiques du mois de septembre confirment uniquement la différence dans la part concernant la formation continue, qui chute de 33 à 27 %. Étant donné que la majorité des offres d'emploi qui demandent une formation continue ne peut pas être prise en considération par les jeunes arrivant sur le marché du travail pour d'autres raisons également (graphique 8b), la part des postes adéquats pour ces mêmes jeunes n'augmente donc comme on l'a vu que très peu.

Des différences ponctuelles entre les enquêtes de mars et de septembre 2010 apparaissent également en ce qui concerne la *répartition des offres d'emploi* pour les jeunes arrivant sur le marché du travail. Ainsi, dans les professions de l'industrie des métaux, des machines et des équipements électriques, on observe un recul important de l'offre d'emploi destinée aux jeunes arrivant sur le marché du travail, tandis que les métiers de l'enseignement, de la santé et de la culture se distinguent en revanche par une hausse considérable. Par ailleurs, on note une baisse des places de stage adéquates et une augmentation parallèle des activités accessoires. Dans l'ensemble les différences dans la structure des offres d'emploi sont toutefois faibles et correspondent dans une large mesure aux résultats de l'enquête de mars concernant les autres aspects étudiés au point 4.1.2. En outre, les différences ponctuelles sont de nature provisoire, de sorte que la structure des offres d'emploi en mars 2011 est de nouveau largement comparable avec celle de l'année dernière (voir aussi paragraphe 4.1.2). Tout porte donc à croire que ces différences sont dues à des effets saisonniers. La poursuite de l'enquête de septembre dans les années qui viennent permettra de vérifier cette hypothèse.

En résumé, on constate que les résultats de l'évolution des offres d'emploi remarquée aux points 4.1.1 et 4.1.2 correspondent en grande partie à ceux de l'année précédente, tout en laissant présager une conjoncture généralement bien meilleure sur le marché du travail. L'essor économique, qui s'est ac-

compagné de près de 27 % de postes supplémentaires, a également augmenté dans la même mesure le volume de postes adéquats pour les jeunes arrivant sur le marché du travail. La stabilisation des postes destinés aux jeunes arrivant sur le marché du travail amorcée ces trois dernières années à un bas niveau se maintient donc. En mars 2011, 80 % de toutes les offres d'emploi destinées aux professionnels qualifiés posent des exigences telles que les candidatures des jeunes diplômés n'ont que peu de chances d'aboutir.

Des différences significatives dans la part des offres d'emploi destinées aux jeunes arrivant sur le marché du travail persistent entre les métiers, entre les petites et les grandes entreprises ainsi qu'entre les différents types de conditions d'engagement. Comme le confirme une nouvelle analyse de régression multivariée, la forte baisse des offres d'emplois destinées aux jeunes qualifiés ne peut s'expliquer par un déplacement de l'offre dans les domaines qui depuis longtemps présentent une part d'offres d'emploi à l'intention des jeunes arrivant sur le marché du travail constamment inférieure à la moyenne.³⁴ Cette baisse ne peut donc pas être imputée aux mutations structurelles de l'économie. En revanche, les exigences et les obstacles qu'elles représentent pour ces jeunes ont proportionnellement pris une importance croissante évidente sur l'ensemble du marché de l'emploi. La répartition des offres d'emploi pour les jeunes diplômés n'a donc que peu évolué au fil du temps.

4.2 Licenciements et changements de poste involontaires

Les résultats du Baromètre 2010 ne permettent pas d'avancer que les jeunes professionnels qualifiés sont davantage touchés par les licenciements et les changements de poste involontaires qu'avant. Les changements de poste involontaires sont certes significativement plus fréquents chez les jeunes que chez les professionnels au milieu de leur vie active, mais la différence entre les deux catégories d'âge reste inchangée sur la durée. On constate par ailleurs que la part des changements de poste involontaires augmente de façon égale pour les deux groupes d'âge en cas de conjoncture défavorable et se réduit dans les mêmes proportions lorsque la conjoncture remonte. Il s'avère en outre que les changements de poste involontaires chez les jeunes professionnels qualifiés sont en grande partie dus à l'expiration ou au non renouvellement des contrats à durée déterminée. Pour ce qui est des licenciements, les jeunes professionnels qualifiés sont en réalité même *moins* touchés, contrairement à l'hypothèse du « last in, first out ».

Les résultats du Baromètre 2010, fondés sur les données de l'enquête suisse sur la population active (ESPA), ne peuvent plus être reproduits sous une forme directement comparable avec les données modifiées de 2010 en raison de la fréquence désormais trimestrielle de l'ESPA.³⁵ Toutefois, il apparaît qu'en 2010, en *moyenne annuelle*, quelque 36 % des changements de poste des professionnels qualifiés de 18 à 25 ans étaient involontaires, c'est-à-dire qu'ils étaient dus à un licenciement ou à l'expiration d'un contrat de travail à durée déterminée. La part correspondante des professionnels qualifiés au milieu de leur vie active n'est que légèrement inférieure, avec 34 % ; en moyenne à long terme elle est cependant plus basse d'un tiers, comme l'a montré le Baromètre 2010. Bien que les résultats de cette année ne soient que peu comparables avec les précédents en raison de la modification de l'ESPA, il est peu probable, sur la base des nouveaux résultats de 2010, que les risques de licenciement des jeunes professionnels qualifiés aient augmenté par rapport aux professionnels plus âgés. En conclusion, il n'y a donc toujours pas d'indice d'une *aggravation du problème du « last in, first out »*.

³⁴ Cf. point 4.1.4 de la version détaillée du Baromètre 2010 (Sacchi & Salvisberg, 2011).

³⁵ Pour le 2^e trimestre, il n'est plus possible d'entreprendre une évaluation séparée des données expliquant le dernier changement de poste. L'échantillon partiel interrogé par l'ESPA se compose des personnes actives qui occupent leur poste depuis un an au plus ainsi que des sans-emploi.

5 Conclusions

En comparaison avec l'année précédente, le marché du travail pour les jeunes entrant dans la vie active se présente sous un jour un peu plus clément en 2011 grâce à l'amélioration de la conjoncture. Epuré des variations saisonnières, le taux de chômage des professionnels qualifiés en âge d'entrer sur le marché du travail est ainsi passé de 8,7 en 2010 à 6,8 % en 2011, ce qui représente une baisse de plus de 20 %. Comme on pouvait s'y attendre, les jeunes arrivant sur le marché du travail ont davantage profité que la moyenne de l'évolution finalement favorable de la conjoncture. Malgré tout, le taux de chômage des jeunes arrivant sur le marché du travail est encore actuellement environ 1,4 fois plus élevé que lors de la dernière phase de haute conjoncture en 2008. L'évolution désaisonnalisée montre en outre les premiers signes d'un changement de tendance, si bien qu'il est difficile de dire si le chômage va encore baisser.

Si l'on compare le niveau de chômage des jeunes arrivant sur le marché du travail avec celui de personnes du même âge sans formation postobligatoire, on constate que *l'achèvement d'une formation professionnelle initiale* continue d'exercer un *fort effet protecteur contre le chômage*. Néanmoins, certains indices laisseraient à penser que cet effet protecteur a légèrement faibli ces derniers temps. Pour l'heure, les jeunes sans diplôme sont 1,7 fois plus touchés par le chômage que les jeunes professionnels qualifiés ; en moyenne à long terme, ce facteur est de 1,9. Il est pour l'instant difficile de déterminer s'il s'agit là des premiers signes d'une diminution de l'effet protecteur ou d'un phénomène passager dans un contexte économique particulier. Quoi qu'il en soit, c'est une évolution qu'il faut continuer d'observer.

Depuis la période de haute conjoncture en 2008, le taux de chômage des jeunes arrivant sur le marché du travail a par ailleurs augmenté d'une façon légèrement plus marquée que celui des professionnels plus âgés. Toutefois, cette différence entre les professionnels spécialisés en âge d'entrer sur le marché du travail et ceux déjà installés dans la vie active est dans l'ensemble minime. On ne relève plus d'écart prononcé entre les groupes d'âge, comme cela avait été le cas en comparant les années 2001 et 2008 caractérisées par une conjoncture favorable.

Les indicateurs visant à identifier un *renforcement du chômage au début de la vie active* confirment les résultats du baromètre de l'année dernière : les jeunes arrivant sur le marché du travail sont peu touchés par le chômage de longue durée, c'est-à-dire excédant un an. Le chômage multiple en l'espace d'un an est quant à lui plus marqué chez les jeunes que chez les professionnels plus âgés, sans pour autant qu'il y ait le signe d'une tendance à la hausse. A ce propos, il serait pertinent à l'avenir d'étudier de façon encore plus approfondie le cas des réinscriptions auprès d'un ORP après de longues interruptions, car certains signes laissent à penser que cette forme de chômage multiple aurait augmenté durablement.³⁶

L'étude de la part des *sans-emploi* parmi les jeunes arrivant sur le marché du travail atteste de son côté qu'un nouveau pic a été atteint lors du dernier ralentissement économique de 2009 et 2010. La part des sans-emploi en âge d'entrer sur le marché du travail était alors en moyenne de plus de 13 %. A la différence de la part de chômeurs inscrits, la part des sans-emploi chez les jeunes arrivant sur le marché du travail a donc elle aussi évolué de façon nettement moins favorable lors du dernier ralentissement que chez les professionnels plus âgés. Indirectement, cela signifie que de moins en moins de jeunes en recherche d'emploi et sans activité se sont inscrits auprès d'un ORP.

L'étude de *l'évolution de l'offre sur le marché du travail des jeunes entrant dans la vie active* brosse quant à elle un tableau largement semblable à celui de l'année précédente, bien que le nombre de diplômés de la formation professionnelle initiale ait de nouveau légèrement augmenté. Ainsi, selon les chiffres les plus récents, 40 % des diplômés ont cette année encore été engagés dans l'entreprise qui les a formés.

³⁶ D'après une étude AMOSA (Arbeitsmarktbeobachtung Ostschweiz, 2010), ces réinscriptions sont particulièrement fréquentes chez les jeunes, même après une longue interruption, et elles ont en outre durablement augmenté.

Concernant *l'évolution de la demande sur le marché du travail*, on constate que les *risques de licenciement* encourus par les jeunes professionnels qualifiés par rapport aux professionnels plus âgés n'ont pour ainsi dire pas changé. L'augmentation à long terme du chômage à l'entrée dans la vie active ne peut donc pas s'expliquer par un risque de licenciement plus élevé.

D'autre part, si l'on considère l'évolution des *offres d'emploi* destinées aux jeunes arrivant sur le marché du travail, deux constats s'imposent : tout d'abord, l'étude supplémentaire du marché de l'emploi réalisée pour la première fois au mois de septembre montre que la part des offres d'emploi destinée aux jeunes arrivant sur le marché du travail immédiatement après les examens finaux en automne n'est pas, sur le plan du volume et de la structure, fondamentalement différente de celle observée dans les études habituelles de mars.

Par ailleurs, les analyses de *l'évolution à long terme des offres d'emploi pour les jeunes arrivant sur le marché du travail* révèlent que ces dernières ont en proportion fortement baissé pendant la dernière décennie, mais également qu'elles se sont stabilisées ces dernières années. La baisse à long terme des offres d'emploi adéquates est à imputer principalement aux exigences croissantes des entreprises en matière d'expérience professionnelle et de formation continue, phénomène que l'on peut observer dans tous les secteurs du marché de l'emploi. Ces exigences empêchent une grande partie des candidatures de jeunes arrivant sur le marché du travail d'aboutir, ce qui augmente leurs difficultés à trouver un emploi et donc accroît le risque de chômage. Il faut également relever que la part des offres d'emploi destinée aux professionnels plus âgés et déjà expérimentés a au contraire évolué au fil du temps de façon plus favorable que celle destinée aux jeunes arrivant sur le marché du travail (graphique 7). Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que le risque de chômage des jeunes arrivant sur le marché du travail ait augmenté de façon substantielle à long terme, mais pas celui des professionnels plus âgés déjà expérimentés (voir sur le même sujet : Wyss, 2008: 9 et s.).

Liste des abréviations

AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle (sanctionne une formation professionnelle initiale de deux ans)
CC	Certificat de capacité (sanctionne une formation professionnelle qui n'est pas soumise à la LFPr)
CFC	Certificat fédéral de capacité (sanctionne une formation professionnelle initiale de trois ou quatre ans)
EC	Ecole de commerce
ESPA	Enquête suisse sur la population active
MP	Maturité professionnelle (BM1 : maturité professionnelle en parallèle à l'apprentissage)
OFFT	Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie
OFS	Office fédéral de la statistique
ORP	Office régional de placement
PLASTA	Système d'information en matière de placement et de statistique du marché du travail
SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie du Département fédéral de l'économie (DFE)

Termes et définitions

Chômeurs de longue durée	Personnes au chômage depuis plus d'un an.
Chômeurs inscrits	Personnes inscrites auprès d'un ORP, n'occupant pas d'emploi et étant employables immédiatement. Cette notion englobe indifféremment les personnes touchant une indemnité de chômage et celles n'y ayant pas droit.
Condition d'engagement classique	Emplois à temps complet et à durée illimitée.
Emploi précaire	Conformément à la définition de l'OFS, un emploi précaire correspond aux situations de travail suivantes : un contrat d'une durée inférieure à 12 mois ; une activité lucrative indépendante de moins de 20 heures par semaine et une activité salariée de moins de 6 heures par semaine ; toute forme de travail précaire (travail pour un ménage privé, pour l'entreprise familiale ; activité indépendante sans employé) ; occupation de plusieurs emplois simultanément.
Entrée sur le marché du travail	Âge entre 18 et 21 ans coïncidant typiquement avec la fin de la formation professionnelle initiale (→ phases actives précoce et intermédiaire) ³⁷ .
Formation continue	On inclut dans la formation continue les offres de la formation professionnelle supérieure qui reposent sur une formation professionnelle initiale.
Formation professionnelle initiale	Conformément à la définition de l'OFS, englobe les diplômes postobligatoires suivants (degré secondaire II) : formations professionnelles initiales (formations initiales d'une durée de deux, trois ou quatre ans) et les formations élémentaires.
Jeune arrivant sur le marché du travail	Jeune arrivant sur le marché du travail après avoir terminé avec succès une formation professionnelle initiale.
Jeunes	Groupe d'âge des 18-25 ans (→ Entrée sur le marché du travail, → Phase active précoce).
Offre d'emploi	Poste à pourvoir paru dans la presse, sur le site Internet d'une entreprise ou sur un site Internet spécialisé dans les offres d'emploi (ainsi que l'ensemble des offres pour de tels postes).
Personnes actives	Personnes ayant un emploi et personnes au chômage, à l'exclusion des apprentis (la définition de l'OFS inclut en revanche les apprentis).

³⁷ Voir les remarques dans le chapitre 2.1.

Termes et définitions (suite)

Personnes sans emploi	Sont considérées comme sans emploi, selon la définition de l'OFS, les actifs non-occupés dans la semaine précédant l'enquête, ayant activement recherché un emploi au cours des quatre semaines précédentes et disponibles pour débiter une activité.
Phase active intermédiaire	Âge de 26 à 54 ans au cours duquel la plupart des personnes ayant suivi une formation professionnelle initiale se trouve au milieu de leur parcours professionnel. La phase précédant la retraite n'a pas été traitée, car d'autres problèmes liés à l'emploi se présentent à cette période (→ Entrée sur le marché du travail, → Phase active précoce).
Phase active précoce	Âge de 22 à 25 ans où la plupart des jeunes ont déjà intégré le monde professionnel (→ Entrée sur le marché du travail, → Phase active intermédiaire).
Population active	(→ personnes actives)
Poste destiné à des professionnels qualifiés	Poste exigeant un diplôme de la formation professionnelle initiale et éventuellement une formation continue (→).
Poste destiné aux jeunes arrivant sur le marché du travail	Poste qualifié (→) assorti d'exigences laissant également la possibilité aux jeunes arrivant sur le marché du travail d'y postuler. Sont inclus selon cette définition les postes sans fonction de direction, n'exigeant aucune expérience professionnelle ou formation continue (→) préalable et n'excluant pas les jeunes arrivant sur le marché du travail après une formation professionnelle initiale en raison de leur jeune âge.
Professionnels qualifiés	Personnes disposant d'un diplôme de formation professionnelle initiale en tant que qualification la plus élevée.
Taux de chômage	Part des chômeurs inscrits sur l'ensemble de la population active (→), dont le chiffre est calculé <i>chaque année</i> en se basant sur l'enquête ESPA (qui utilise une autre méthode de calcul que le SECO).
Taux de restants	Part des personnes en fin d'apprentissage qui, lors de l'enquête ESPA au deuxième trimestre de l'année suivante, travaillent encore dans l'entreprise où ils ont effectué leur apprentissage.

Bibliographie

- Arbeitsmarktbeobachtung Ostschweiz, Aargau und Zug (AMOS) (2010). *Wiederholte Arbeitslosigkeit. Situation und Massnahmen*. Association des offices suisses du travail, Regionalkonferenz Ost (Hg.): Zurich.
- Autor, David H., Frank Levy & Richard J. Murnane (2003). 'The Skill Content of Recent Technological Change: An Empirical Exploration'. *The Quarterly Journal of Economics* 118 (4): 1279-1333.
- Bell, David N.F. & David G. Blanchflower (2010). *Youth Unemployment: Déjà Vu?*. Nr. IZA Discussion Paper Forschungsinstitut zur Zukunft der Arbeit: Bonn.
- Bott, Peter, Anja Hall & Hans-Joachim Schade (2000). *Qualifikationsanforderungen im IT-Bereich - Wunsch und Wirklichkeit. Ergebnisse einer Inserentennachbefragung im Rahmen des Früherkennungssystems Qualifikationsentwicklung*. Bundesinstitut für Berufsbildung, Bonn.
- Buhmann, Brigitte, Bernhard A. Weber, Boris Zürcher & Alois Fässler (2000). Que mesurent exactement les statistiques du chômage? *La Vie économique* 73 (1) : 40-43.
- Coradi Vellacott, Maya, Stefan Denzler, Silvia Grossenbacher, Miriam Kull et al. (2007). 'Rapport sur l'éducation en Suisse 2006'. Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (Hg.) : Aarau.
- Furnham, Adrian (1985). 'Youth Unemployment: A Review of the Literature'. *Journal of Adolescence* 8 (2): 109-124.
- Goos, Maarten, Alan Manning & Anna Salomons (2009). 'Job Polarization in Europe'. *American Economic Review: Papers & Proceedings* 99 (2): 58-63.
- Kalleberg, Arne L. (2003). 'Flexible Firms and Labor Market Segmentation. Effects of Workplace Restructuring on Jobs and Workers'. *Work and Occupations* 30 (2): 154-175.
- Kammermann, Marlise (2010). 'Job or Further Training? Impact of the Swiss Basic Federal Vocational Education and Training (VET) Certificate on the Careers of Low Achieving Young People'. *Education + Training* 52 (5): 391-403.
- Mühlemann, Samuel, Stefan Wolter, Marc Fuhrer & Adrian Wüest (2007). 'Lehrlingsausbildung - ökonomisch betrachtet'. Rüegger : Coire / Zurich.
- Müller, Marianne (2011). *Keine Erfahrung – keine Stelle? Die Rolle der Berufserfahrung im Anstellungsprozess*. Masterarbeit: Stellenmarkt Monitor Schweiz, Soziologisches Institut der Universität Zürich.
- O'Higgins, Niall (1997). 'The Challenge of Youth Unemployment'. *International Social Security Review* 50 (4): 63-93.
- OECD (2008). 'Off to a good start? Youth Labour Market Transitions in OECD Countries'. *Employment Outlook* 26: 25-78.
- Sacchi, Stefan & Alexander Salvisberg (2011). *Berufseinsteiger-Barometer 2010*. 'Report im Auftrag des Bundesamts für Berufsbildung und Technologie' (Ausführliche Version vom Februar 2011). Stellenmarkt-Monitor Schweiz: Universität Zürich.
- Sacchi, Stefan, Alexander Salvisberg & Marlis Buchmann (2005). 'Long-Term Dynamics of Skill Demand in Switzerland, 1950-2000', p. 105-134, in Hanspeter Kriesi, Peter Farago, Martin Kohli & Milad Zarin-Nejadan (Hg.) : 'Contemporary Switzerland. Revisiting the Special Case'. Palgrave Macmillan : Houndsmills.
- Secrétariat d'Etat à l'économie (2010b). 'Le passage au monde du travail : les mesures des autorités cantonales du marché du travail et de la Confédération pour l'insertion professionnelle des jeunes adultes : rapport du Conseil fédéral en réponse au postulat 07.3232 du groupe PDC/PEV/PVL du 23 mars 2007'.
- Scarpetta, Stefano, Anne Sonnet & Thomas Manfredi (2010). *Rising Youth Unemployment During the Crisis: How to Prevent Negative Long-Term Consequences on a Generation?*. Directorate for Employment, Labour and Social Affairs (Ed.): 'OECD Social, Employment and Migration Papers', No. 106. OECD: Paris.
- Vandenbergh, Vincent (2010). *The long-term effects of recessions on youth. Reviewing the Evidence*. Université catholique de Louvain (UCL): Louvain-la-Neuve.
- Weber, Bernhard & Daniel Duttweiler (2010). La situation des jeunes sur le marché du travail lors de la dernière récession. *La Vie économique* 83 (11): 47-51.
- Wyss, Simone (2008). *Ist die relative Schlechterstellung niedrigqualifizierter Arbeitskräfte Mythos oder Realität? Eine Analyse der Schweizer Disparität von Lohn- und Arbeitslosenquote nach Qualifikation*. Wirtschaftswissenschaftlichen Zentrums (WWZ) der Universität Basel: 'WWZ Studie 06/08'.

Aperçu de la méthodologie

Le Baromètre des jeunes arrivant sur le marché du travail après une formation professionnelle initiale s'appuie sur différentes statistiques et études qui ne peuvent ici être présentées que de façon sommaire. Pour chacune des problématiques étudiées dans nos analyses, nous avons compilé une ou plusieurs des sources suivantes :

- Les statistiques sur les diplômes de formation établies par l'Office fédéral de la statistique (OFS) recensent le nombre et les types de diplômes délivrés à l'issue d'une formation dans le cadre du degré secondaire II.
- Le système d'information en matière de placement et de statistique du marché du travail (PLASTA) met chaque mois des données statistiques à la disposition des chômeurs inscrits auprès des offices régionaux de placement.
- L'enquête suisse sur la population active (ESPA) interroge tous les ans au deuxième trimestre (dès 2010: chaque trimestre) un échantillon de la population résidant en Suisse sur leur situation en matière de formation et d'emploi. Cet échantillon inclut également des jeunes arrivant sur le marché du travail et d'autres jeunes ayant suivi une formation professionnelle initiale.
- Le Moniteur du Marché d'Emploi Suisse compile chaque année en mars et en septembre des échantillons représentatifs d'offres d'emploi tirées au hasard de la presse, de sites Internet d'entreprises ou de sites spécialisés dans la publication d'offres d'emploi. Ces échantillons sont compilés dans leur version complète et traités ensuite pour établir des analyses statistiques. La base de données couvre une période remontant jusqu'à 2001 sur l'ensemble de la Suisse et jusqu'à 1950 pour la Suisse alémanique.

La situation professionnelle des jeunes dépend fortement de la conjoncture. C'est pourquoi dans le présent rapport, les évolutions pertinentes sont relevées, dans la mesure du possible, sur une durée minimale équivalant à un cycle conjoncturel complet. On peut ainsi en déduire si des tendances durables se dessinent indépendamment de la conjoncture. Dans les graphiques comportant des évolutions dans le temps, les périodes représentées par une couleur foncée indiquent une situation difficile sur le marché de l'emploi tandis que les années représentées par une couleur claire correspondent à une situation favorable (c'est-à-dire que le chômage est en dessous de la moyenne observée depuis de nombreuses années).

Bien qu'une partie des différences et des évolutions décrites reposent sur une analyse d'échantillons, la probabilité d'une erreur dans ces données est statistiquement limitée à 5 % maximum. Pour obtenir des informations plus détaillées sur la base de données et sur les méthodes utilisées, nous vous invitons à consulter le rapport complet 2010 (Sacchi & Salvisberg, 2011).

Impressum / Contact

Le Baromètre des jeunes arrivant sur le marché du travail après une formation professionnelle initiale a été rédigé par le Moniteur du Marché d'Emploi Suisse (*Stellenmarkt-Monitor Schweiz*) de l'Université de Zurich (Professeur Marlis Buchmann) sur mandat de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie. Toute citation des données de ce rapport doit faire mention de sa source.

Les auteurs du présent rapport sont MM Stefan Sacchi et Alexander Salvisberg; pour toute question, vous pouvez les contacter par courrier électronique (smm@stellenmarktmonitor.ch) ou par téléphone:

Stefan Sacchi Tél. 044 635 23 52

Alexander Salvisberg Tél. 044 635 23 37

www.stellenmarktmonitor.uzh.ch (en allemand)

smm stellenmarkt
monitor CH